

RA-2018-0010-01

Complexe de la Romaine

Suivi environnemental 2017 en phase exploitation

Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique de la rivière Romaine



Station hydrométrique de la rivière Romaine au PK 5

Version finale

UNITÉ CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS DE PRODUCTION, HYDRAULIQUE ET GÉOTECHNIQUE

Novembre 2018



Équipe de réalisation

UNITÉ	CONCEPTION	DES	AMÉNAGEMENTS	DE	PRODUCTION,	HYDRAULIQUE	ET
GÉOTE	CHNIQUE						

Isabelle Thériault, ingénieure

UNITÉ SOUTIEN ENVIRONNEMENTAL - EST ET RÉSEAUX AUTONOMES, DIRECTION ENVIRONNEMENT

Maude Richard St-Vincent, coordonnatrice du suivi environnemental en exploitation

UNITÉ GÉOMATIQUE

Guy Bouchard, ingénieur

Gilbert Dufresne, arpenteur géomètre et chargé de mandat

Jean Vincent, conseiller en développement SIG

Niveau de confidentialité: Public



Niveau de confidentialité: Public



SOMMAIRE ET CONCLUSIONS

Auteur et titre (aux fins de citation):

HQIESP, 2017. Complexe de la Romaine. Suivi environnemental 2017 en phase exploitation. Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique de la rivière Romaine. Préparé par I. Thériault. Unité Conception des aménagements de production, Hydraulique et géotechnique pour Hydro-Québec, région Manicouagan, 48 p. et annexes.

Sommaire et conclusions:

Ce rapport fait partie du suivi environnemental entrepris dans le cadre du projet du Complexe de la Romaine. Il présente les débits, les niveaux et les températures de l'eau mesurés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 sur l'ensemble de la zone d'étude aménagée. La période de suivi correspond à la mise en eau et le début de l'exploitation de l'aménagement de la Romaine-3 et la poursuite de l'exploitation des aménagements de la Romaine-1 et de la Romaine-2.

Le suivi des débits permet entre autres de valider si les engagements liés au régime de débit réservé et aux modalités d'exploitation sont respectés. Le débit est un intrant essentiel à la compréhension des autres éléments du milieu physique comme le régime des glaces ou le régime sédimentologique ainsi que des milieux biologiques et humains. Le suivi du régime thermique vise à connaître les modifications qui résulteront de l'aménagement des réservoirs et de comparer les observations aux prévisions de l'étude d'impact.

Dans le tronçon de rivière qui a été court-circuité entre l'évacuateur de crue et la centrale de la Romaine-2, correspondant à une distance d'environ 6 kilomètres, le débit réservé minimal de 2,7 m³/s a été assuré en tout temps. À partir du moment où l'eau a atteint le coursier de l'évacuateur pendant le remplissage du réservoir de la Romaine 3, le 28 mai, un débit réservé de 2,2 m³/s devait être assuré en tout temps dans le tronçon de 3 km court-circuité entre l'évacuateur de crue et la centrale de la Romaine-3. Ce débit a été respecté jusqu'au 31 décembre, mais ce jour-là, un retard dans l'ouverture des vannes assurant le débit réservé a fait en sorte que le débit est descendu à 2,1 m³/s. La situation a été corrigée deux jours plus tard.



Selon l'étude d'impact, le débit d'exploitation de la centrale de la Romaine-1 variera habituellement entre 200 m³/s et 400 m³/s, de sorte qu'il sera presque tout le temps supérieur aux débits réservés prévus (Hydro-Québec, 2008). Par ailleurs, tout au long de l'année, l'exploitation de la centrale de la Romaine-1 a assuré le maintien du régime de débit réservé en aval du PK 51, qui peut varier entre 140 et 200 m³/s selon les périodes de l'année. Il y a eu deux arrêts de groupe non-planifiés (3 février et 23 mai) mais étant donné que, dans les deux cas, la diminution de débit a été de courte durée et que le débit avant les événements dépassait le débit réservé, le niveau d'eau n'est pas descendu sous le niveau qui prévaut au débit réservé de 140 m³/s. Puis, chaque fois qu'il était planifié de réduire le débit de la centrale sous le débit réservé, l'évacuateur de crue a été ouvert quelques minutes plus tôt afin de compenser.

La centrale a été exploitée selon les différentes modalités d'exploitation applicables à l'aval de la centrale de la Romaine-1 mais les variations de débits turbinés en hiver ont été parfois plus grandes qu'anticipées et ont entraîné des variations de niveau d'eau plus importantes à l'aval. L'exploitation du complexe doit tenir compte des conditions d'hydraulicité, des apports naturels, de la demande énergétique et la gestion des niveaux d'eau des réservoirs.

Le débit annuel moyen dans la zone de l'embouchure a été semblable à la moyenne enregistrée de 1999 à 2014. Il a été plus élevé en hiver pendant que la demande en énergie était élevée et parce que le débit réservé de la centrale dépasse le débit naturel. La crue printanière de la rivière Puyjalon a provoqué une augmentation rapide du débit dans la zone de l'embouchure, tandis que le remplissage du réservoir de la Romaine 3 a permis d'absorber les crues du bassin supérieur de la rivière Romaine. Ainsi, le débit s'est maintenu sous les normales jusqu'à la fin juin, moment où le remplissage du réservoir a été complété. Par la suite, le débit de la zone d'embouchure, tout comme les apports naturels, se sont maintenus au-dessus de la moyenne à long terme.

Les mesures de température de l'eau prises à différents endroits sur la rivière ont confirmé l'influence du réservoir de la Romaine 2 et de celui de la Romaine 3 à partir du mois de juin. La température dépasse le point de congélation en hiver jusqu'à une position qui se situe entre le PK 34 et le PK 16, selon la température de l'air, alors qu'elle atteignait le point de congélation partout sur la rivière en conditions naturelles. Comme cela était anticipé, le réchauffement de l'eau débute plus tôt au printemps, mais évolue plus



lentement qu'en conditions naturelles. Durant la période estivale, les températures enregistrées en aval de la Romaine-1 sont de 2,9 à 4,6°C plus froides que celles enregistrées sur la rivière Romaine Sud-Est (station témoin), alors qu'elles étaient semblables en condition naturelle. À l'inverse, elles se refroidissent plus lentement à l'automne.

Les mesures du profil vertical des températures de l'eau dans le réservoir de la Romaine 2 confirment la stratification qui s'y établit en hiver et en été comme cela a été observé en 2015 et 2016. La température moyenne de la couche de surface mesurée en été est de 17°C, ce qui est plus froid que prévu de l'ordre de 2°C, mais cela ne semble pas influencer la température de l'eau soutirée à la centrale puisque celle-ci dépasse les prévisions d'en moyenne 1°C. Sous le niveau de l'entrée du canal d'amenée d'eau vers la centrale (210 m), la température ne varie pratiquement plus et se maintient la plupart du temps entre 3,1 et 5,2°C. Tout comme en 2015 et 2016, les profils indiquent que l'évolution de la température de l'eau observée durant l'année 2017 accuse un léger retard, de quelques degrés, par rapport au scénario anticipé. Les suivis à venir permettront de valider si la tendance se maintient et éventuellement, valider l'influence des réservoirs de la Romaine 3 et de la Romaine 4.

Enfin, les études en cours sur le suivi de la population du saumon atlantique permettront de répondre aux préoccupations liées aux impacts de ces changements de débits et de températures en aval de la centrale de la Romaine-1.

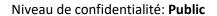






TABLE DES MATIÈRES

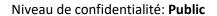
1.	Intro	oducti	on	1
	l.1. l.2.		en contexteagements et conditions de décret	
	1.2.	1.	Engagements généraux	1
	1.2.	2.	Engagements et obligations spécifiques	2
	l.3. l.4.		ditions à l'état de référence et conditions anticipées	
2.	Mét	hodol	ogie	9
2	2.1.	Zone	es d'étude et intrants	g
	2.1.	1.	Niveaux et débits	g
	2.1.	2.	Régime thermique	10
2	2.2.	Méth	ode	14
	2.2.	1.	Niveaux et débits	14
	2.2.	2.	Régime thermique	18
3.	Mod	dalités	s et limites d'exploitation	19
3	3.1.	Nive	aux des réservoirs	19
	3.2.		ts réservés	
	3.3.		es modalités d'exploitation	
4.	Res	ultats	·	21
2	1.1. 1.2. 1.3. 1.4. 1.5.	Mise Débi Débi Nive	aux du réservoir de la Romaine 2 en eau du réservoir de la Romaine 3 t dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-2 t dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-3 au du réservoir de la Romaine 1 t réservé minimum en aval du PK 51	21 23 25
	4.6.	1.	Période hivernale	28
	4.6.	2.	Période printanière	29
	4.6.	3.	Période estivale	29
	4.6.	4.	Période automnale	29
2	1.7.	Moda	alité d'exploitation de la centrale de la Romaine-1	32



4.7.1.	Période du 1 ^{er} janvier au 6 juin et du 16 novembre au 31 décembre 20 ^o 32	17
4.7.2.	Période du 7 juin au 7 juillet 2017	34
4.7.3.	Période du 16 octobre au 15 novembre 2017	34
	oit dans la zone de l'embouchure	
4.9.1.	Séries temporelles	39
4.9.2. Romain	Profils verticaux des températures de l'eau dans le réservoir de e 2	
5. Conclus	sion	51
6. Référen	ce	54
	LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1 :	Régime de débits réservés écologiques en aval de la Romaine-1	.2
Tableau 2 :	Calendrier de suivi du régime thermique et du régime de débits réservés	.8
Tableau 3 :	Stations de suivi des débits et niveaux pour les aménagements de la Romaine et le tronçon en aval de la Romaine-1	. 9
Tableau 4 :	Stations de suivi du régime thermique sur la rivière Romaine	13
Tableau 5 :	Démarrages du deuxième groupe turbine-alternateur à la centrale de la Romaine-1 avant 6h30 en 2017	33
Tableau 6:	Températures de l'eau estivales au site de Romaine-1 et en aval	43
	LISTE DES FIGURES	
Figure 1:	Niveau du réservoir de la Romaine 2 en 2017	21
Figure 2:	Niveau du réservoir de la Romaine 3 en 2017	
Figure 3 :	Débit dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-2 en 20172	24
Figure 4:	Débit évacué à l'aménagement de la Romaine-2 en 2017	24
Figure 5 :	Débit dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-3 en 20172	26



Figure 6:	Débit évacué à l'aménagement de la Romaine-3 en 2017	26
Figure 7:	Niveau du réservoir de la Romaine 1 en 2017	27
Figure 8 :	Débit total à l'aménagement de la Romaine-1 et en aval de la Romaine-1 en 2017	31
Figure 9 :	Débit total à l'aménagement de la Romaine-1 et en aval de la Romaine-1 entre le 7 juin et le 7 juillet 2017	34
Figure 10 :	Débit total à l'aménagement de la Romaine-1 et en aval de la Romaine-1 entre le 16 octobre et le 15 novembre 2017	36
Figure 11:	Débit mesuré à l'embouchure en 2017 et valeurs minimales, maximales et moyennes de 1999 à 2014	38
Figure 12 :	Températures de l'eau observées en 2017 comparées aux prévisions de l'étude d'impact	42
Figure 13:	Température de l'eau mesurée sur le cours inférieur de la Romaine en 2017	44
Figure 14:	Températures de l'eau mesurées au PK 46 de 2015 à 2017 (station ROMA0944)	45
Figure 15 :	Températures de l'eau mesurées au PK 34 en 2015 à 2017 (station ROMA0943)	45
Figure 16:	Profil vertical de la température de l'eau mesurée en hiver dans le réservoir de la Romaine 2 (2017-02-28)	47
Figure 17:	Profil vertical de la température de l'eau mesurée en été dans le réservoir de la Romaine 2 (2017-08-15)	48
Figure 18 :	Profil vertical de la température de l'eau mesurée en automne dans le réservoir de la Romaine 2 (2017-10-18)	48
Figure 19:	Comparaison des profils verticaux de températures observées aux étés 2015 à 2017 et prévues à l'étude d'impact	49
Figure 20 :	Profils verticaux de la température de l'eau mesurés en 2017	50
LISTE DES C	CARTES	
Carte 1:	Stations hydrométriques	11





ANNEXE : Cumul des températures en aval du PK 51

LISTE DES FIGURES

Figure A- 1:	Cumul des températures de l'eau au PK 46 (Station ROMA0944) A	۱1
Figure A- 2 :	Cumul des températures de l'eau au PK 34 (Station ROMA0943) A	١2
Figure A- 3:	Cumul des températures de l'eau au PK 16 (Station ROMA0692) A	١3
Figure A-4:	Cumul des températures de l'eau au PK 5 (Station ROMA0665)	۱4



1. Introduction

1.1. Mise en contexte

Hydro-Québec construit un complexe hydroélectrique de 1 550 MW sur la rivière Romaine, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord. Ce complexe est composé de quatre aménagements hydroélectriques dont la production énergétique moyenne annuelle s'élèvera à 8 TWh par année.

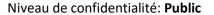
Chacun des aménagements comprendra un barrage en enrochement, une centrale munie de deux groupes turbines-alternateurs et un évacuateur de crues. La superficie totale des quatre réservoirs projetés est de 279 km².

L'aménagement de la Romaine-4, situé à la tête du complexe (Point kilométrique (PK) 191,9 de la rivière Romaine), sera mis en service en 2021 suivant le remplissage du réservoir prévu débuter au printemps 2020. Il sera doté d'une centrale en surface de 245 MW munie de deux groupes. La mise en eau du réservoir de la Romaine 3 a été complétée en juin 2017. La centrale de la Romaine-3, localisée au PK 158,4 de la rivière, a été mise en service en septembre 2017. L'aménagement de la Romaine-2 a été construit plus en aval, à la hauteur du PK 90,3. Celui-ci a été mis en service en décembre 2014 et produit 640 MW. Enfin, au PK 51,5 se trouve l'aménagement de la Romaine-1, qui comprend une centrale d'une puissance de 270 MW et qui est en exploitation depuis décembre 2015.

1.2. Engagements et conditions de décret

1.2.1. Engagements généraux

De nombreux engagements et conditions concernant entre autres la protection de l'environnement et le suivi environnemental doivent être respectés par Hydro-Québec dans le cadre de la réalisation du complexe hydroélectrique de la Romaine. Le gouvernement du Québec a autorisé le projet en 2009, en vertu du décret n° 530-2009. L'approbation du gouvernement du Canada autorisant l'entreprise à effectuer les travaux a également été transmise en 2009, dont l'autorisation de Pêches et Océans Canada en vertu de la loi sur les Pêches (Autorisation 2015-006).





Conformément aux engagements d'Hydro-Québec, un programme de suivi environnemental d'une durée maximale de 31 ans (2009-2040) a été déposé en 2010. L'objectif principal du programme est de vérifier l'évolution du milieu de même que l'efficacité des mesures d'atténuation, de bonification et de compensation mises en place dans le cadre du projet.

À noter que les activités de suivi des différentes composantes de ce rapport sont requises en vertu des engagements et obligations provenant notamment de l'étude d'impact (Hydro-Québec, 2007) et du programme de suivi environnemental 2009-2040 transmis aux autorités gouvernementales.

1.2.2. Engagements et obligations spécifiques

Un des éléments importants de ce programme de suivi concerne le saumon atlantique, une espèce hautement valorisée, mais dont la population dans la rivière Romaine était peu abondante en conditions naturelles. L'habitat du saumon dans la Romaine se concentre dans le tronçon entre l'embouchure et le point kilométrique 51 de la rivière, site où se trouvait une chute infranchissable pour le saumon et où la centrale de la Romaine-1 a été construite. Ce tronçon a subi une modification de son régime hydrologique susceptible d'affecter le saumon atlantique. Un régime de débit réservé a été instauré (voir tableau 1), des modalités d'exploitation ont été établies et des frayères ont été aménagées aux PK 49 et 51 pour minimiser les impacts du projet sur cette espèce. À noter que des frayères naturelles sont localisées aux PK 34 et 46.

Tableau 1 : Régime de débits réservés écologiques en aval de la Romaine-1

Période biologique	Date	Débit réservé minimum (m³/s)
Période estivale	8 juillet au 15 octobre	170
Période automnale	16 octobre au 15 novembre	200 (le plus stable possible)
Période hivernale	16 novembre au 6 juin	140
Période printanière	7 juin au 7 juillet	200 (éviter les variations soudaines)

Selon l'étude d'impact, le débit d'exploitation du complexe variera typiquement entre 200 et 400 m³/s. Il sera donc supérieur au débit réservé écologique pendant la quasi-totalité du temps (Hydro-Québec, 2007). De plus, Hydro-Québec a mis en place les mesures





d'atténuation suivantes pour la gestion des débits en aval de la centrale de la Romaine-1 :

Entre le 7 juin et le 7 juillet, durant la période d'émergence des alevins de saumon, réduire au minimum les variations soudaines de débits et lorsque des changements sont requis, augmenter ou réduire le débit progressivement.

Maintenir un débit réservé stable durant toute la période de fraie du saumon atlantique (période ciblée entre le 15 octobre et le 15 novembre¹) pour éviter de déranger les géniteurs durant le creusage des nids et la ponte des œufs. Le débit minimum est de 200 m³/s. Dans le cas où le débit prescrit serait augmenté suite à la mise en opération de la deuxième turbine ou l'utilisation de l'évacuateur de crue (> 485 m³/s), le débit à l'aval de la centrale de la Romaine-1 devra demeurer stable et il faudra éviter les modulations horaires du débit pour le reste de la période de fraie¹.

Durant l'hiver, les jeunes saumons sont particulièrement vulnérables aux variations brusques du débit parce que leur capacité natatoire est diminuée par l'eau froide et qu'ils ont tendance à s'enfouir dans le substrat durant le jour. Ils peuvent alors se retrouver coincés dans une zone qui s'assèche quand le débit diminue rapidement. Au stade d'alevin nouvellement émergé, ils sont également sensibles aux variations de débit, car leur petite taille ne leur permet pas de se déplacer facilement. À l'inverse, durant la nuit alors qu'ils sont actifs à l'extérieur du substrat, une hausse subite du débit pourrait les entraîner vers l'aval dans des habitats peu propices à leur survie. Selon l'étude d'impact, en hiver, en période de grande demande de puissance, il était prévu l'adoption d'une gestion avec deux pointes distinctes par jour si l'état des réserves le permet. Les deux groupes fonctionneront à un débit proche du maximum (485 m³/s) durant les heures de forte demande et au débit optimal le reste du temps (400 m³/s). Lorsque la demande sera moins forte, le débit s'établira à 400 m³/s en heures de pointe et à 200 m³/s en périodes

_

¹ Des observations au terrain peuvent permettre de confirmer la fin de la fraie avant la date ciblée du 15 novembre. Dans ce cas, la modalité requérant une stabilité du débit ne serait plus requise et on passerait à la modalité « hivernale » applicable de novembre à juin.





hors pointe ou les fins de semaine. Les années de faible hydraulicité, le débit sera maintenu près de sa valeur minimale de 140 m³/s.

Donc, pour éviter les variations brusques de débits entre le 16 novembre et le 6 juin, la modalité consiste à éviter le démarrage du deuxième groupe turbine alternateur durant les heures d'obscurité, en respectant comme règle de gestion un démarrage de la deuxième turbine après 6h30 le matin, lorsque requis.

Entre le 16 novembre et le 6 juin, éviter l'arrêt du deuxième groupe turbine alternateur en période de clarté, si un démarrage était absolument nécessaire la nuit précédente, en respectant comme règle de gestion un arrêt après 17h30, lorsque requis.

Afin de préserver une partie de l'habitat du poisson dans le tronçon court-circuité de la rivière, entre l'évacuateur de crue de la Romaine-2 et la centrale (environ 6 km), Hydro-Québec doit également maintenir un débit réservé équivalent à 1% du module² dans le tronçon court-circuité, soit 2,7 m³/s. Dans le cas du tronçon court-circuité de la Romaine-3, le débit réservé est de 2,2 m³/s.

Quant au suivi du régime thermique de la Romaine, il vise à connaître les modifications qui résulteront de l'aménagement des quatre réservoirs. Ses résultats contribueront de façon notable à la compréhension de l'évolution des milieux physiques et biologiques et permettront de préciser les périodes pendant lesquelles la glace est présente au-dessus des aires de fraie. Hydro-Québec s'est donc engagée à suivre la température de l'eau au-dessus des frayères et dans le réservoir de la Romaine 2.

1.3. Conditions à l'état de référence et conditions anticipées

À l'état naturel, le débit moyen de la rivière Romaine, à l'emplacement du barrage de la Romaine-1 était de 291 m³/s. La crue printanière débutait vers le 1^{er} mai, culminait à une valeur médiane de 1 523 m³/s vers la troisième semaine de mai. Le débit diminuait peu à peu durant la période estivale pour atteindre un étiage moyen de 170 m³/s au cours de l'été. Une seconde crue, généralement moins forte que celle du printemps pouvait se

-

² Le module d'un cours d'eau correspond à son débit moyen annuel.





produire entre septembre et décembre. Elle atteignait en moyenne 578 m³/s. La crue la plus tardive est survenue le 16 décembre 2010, avec un débit de 1295 m³/s. L'étiage le plus prononcé survenait durant la période hivernale et le débit minimum, de 35 à 85 m³/s selon l'année, était généralement atteint vers la mi-avril.³

Une fois les quatre centrales en exploitation, on prévoyait que le débit serait plus élevé que les débits naturels durant les mois de décembre à avril et qu'il serait plus faible au printemps, en mai et juin. Bien que plus faibles que les débits naturels, on prévoyait que les débits les plus élevés surviendraient au printemps et que la pointe de débit arriverait avec un retard de deux à trois semaines par rapport aux conditions naturelles. Le débit moyen durant les mois de juillet à novembre resterait semblable, mais avec une moins grande variabilité, notamment grâce au débit réservé.

En condition naturelle, la température se maintenait au point de congélation pendant toute la durée de l'hiver et le restait jusqu'à la mi-avril. Le réchauffement de l'eau débutait lentement à la mi-avril, puis plus rapidement à partir de mai. Elle culminait à une température légèrement au-dessus de 20°C en juillet ou août et se maintenait entre 17 et 22°C entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre. En automne, l'eau se refroidissait à partir de la mi-septembre pour revenir près du point de congélation à un moment entre la mi-novembre et le début de décembre.

La création du réservoir de la Romaine 2 a provoqué un rehaussement de près de 100 m du niveau d'eau à l'emplacement du barrage (écart entre le niveau d'eau en conditions naturelles et le niveau maximum d'exploitation du réservoir). Ces grandes profondeurs d'eau provoquent des changements de température de l'eau dans le réservoir et sur l'eau qui en est soutirée, soit par la centrale, soit par l'évacuateur de crue. La température de l'eau dans le réservoir présente une stratification verticale en hiver et en été ainsi qu'une isothermie⁴ à 4°C au printemps et à l'automne (Hydro-Québec, 2007).

_

³ Le niveau d'eau en présence de glace au débit de 75 m³/s correspond à celui prévalant en l'absence de couverture de glace au débit de 140 m³/s.

⁴ Isothermie : se dit de l'état du réservoir pendant lequel la température de l'eau est la même sur toute la profondeur.





En hiver, la température de l'eau demeure au point de congélation en surface, au contact de la glace, puis elle augmente avec la profondeur. À l'étude d'impact, on prévoyait que la température atteindrait 1°C à une profondeur entre 0,5 et 3 m, 3°C entre 15 et 50 m, puis de 3,5 à 3,9°C dans la partie profonde. Avec le réchauffement printanier, l'eau atteint 4°C sur toute la verticale. Par la suite, une nouvelle stratification s'établit. L'eau se réchauffe en surface, la chaleur progresse en profondeur, mais sous la thermocline⁵, la température de l'eau demeure fraîche. On prévoyait qu'en moyenne, la température de la tranche de 10 m d'épaisseur en surface varierait de 15 à 19°C au cours de l'été. Sous cette couche de température relativement uniforme, la température diminuerait et se maintiendrait à des valeurs de 4 à 5°C à partir de 30 m de profondeur. Selon les prévisions, le refroidissement de l'eau s'amorcerait en septembre et l'eau de la couche superficielle finirait par atteindre 4°C où elle rejoint les températures à plus grande profondeur.

La température de l'eau sortant de l'aménagement de la Romaine-2 dépend de la géométrie du canal d'amenée, du débit et de la température de l'eau à la profondeur où l'eau est soutirée. Puisque l'aménagement est exploité avec un marnage de 19 m (niveaux minimal de 224,8 m et maximal de 243,8 m) jusqu'à la mise en service de la centrale de la Romaine-4, l'eau est puisée à une profondeur pouvant atteindre 30 m. À cette profondeur, des températures estivales de l'ordre de 6 à 7°C étaient prévues. À la sortie de la centrale de la Romaine-2, on prévoyait une moyenne estivale de 9,6°C et un peu plus élevée durant la période transitoire, précédant la mise en service des centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4.

L'eau du réservoir de la Romaine 1 est alimentée par l'eau provenant de Romaine-2. Dans sa partie profonde, qui se trouve entre les PK 62 et 52,5, on prévoyait qu'en hiver la couche superficielle de 15 à 20 m d'épaisseur serait plus froide alors que celle dans les plus grandes profondeurs varierait entre 1,8 et 3,7°C. Après l'isothermie du printemps, on prévoyait l'établissement d'une nouvelle stratification à partir de juin. Il était anticipé que la température de l'eau de la couche de surface augmente de 7°C au début de juin jusqu'à

Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique de la rivière Romaine

⁵ Thermocline : zone de transition thermique rapide entre les eaux superficielles (plus chaudes en été et plus froides en hiver) et les eaux profondes.





15 à 16°C au début du mois d'août. Étant donné que cet aménagement est exploité avec un marnage relativement faible (1,5 m), l'eau est soutirée à une profondeur qui ne dépasse pas 5 m, donc dans la couche relativement « froide » en hiver et « chaude » en été.

Pour le tronçon de rivière en aval du PK 51, on prévoyait que la température de l'eau dépasserait légèrement le point de congélation en hiver, que l'eau se réchaufferait plus lentement au printemps et que la température estivale (moyenne de juin à septembre) serait en moyenne de 3,0 °C plus froide que la température en condition naturelle. Durant l'automne, on prévoyait que le refroidissement progresserait plus lentement, pour atteindre les conditions hivernales à la fin de novembre.

Compte tenu du lien très étroit entre les activités biologiques du saumon et la température de l'eau, Hydro-Québec s'est engagée à effectuer un suivi des températures de l'eau sur les frayères à saumon naturelles et une des deux frayères aménagées et dans le réservoir de la Romaine 2.

1.4. Description de l'étude et objectifs

Le présent rapport décrit les conditions hydrologiques et le régime thermique de la rivière Romaine pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017, tel que défini dans le protocole de suivi environnemental. Le suivi des débits permet entre autres de valider si les engagements liés au régime de débit réservé et aux modalités d'exploitation sont respectés. Le débit est un intrant essentiel à la compréhension des autres éléments du milieu physique comme le régime des glaces ou le régime sédimentologique ainsi que des milieux biologiques et humains. Le suivi du régime thermique vise à connaître les modifications qui résulteront de l'aménagement des réservoirs et de comparer les observations aux prévisions de l'étude d'impact. Le suivi de la température de l'eau contribue également à préciser les périodes pendant lesquelles la glace peut être présente à certains endroits d'intérêts dont les sites des frayères⁶. L'ensemble de ces résultats contribueront de façon notable à la compréhension de l'évolution des milieux physiques et biologiques touchés par le projet. La période couvre

⁶ Le suivi du régime des glaces fait l'objet d'un rapport distinct.



donc la deuxième année d'exploitation complète de l'aménagement de la Romaine-1, la troisième année d'exploitation complète de l'aménagement de la Romaine-2 et la mise en service et le début de l'exploitation de l'aménagement de la Romaine-3.

Le tableau 2 précise le calendrier de suivi du régime thermique et du régime de débits réservés.

Tableau 2 : Calendrier de suivi du régime thermique et du régime de débits réservés

Paramètre de suivi	Calendrier
Température de l'eau sur les frayères naturelles	En continu, de 2009 à 2030
Température de l'eau sur la frayère aménagée du PK 49	2014-2030
Température de l'eau dans le réservoir de la Romaine 2 en période d'eau libre	2014 à 2019 et 2020 ⁷
Température de l'eau dans le réservoir de la Romaine 2 en période hivernale	2014-2015, 2015-2016, 2020-2021 et 2021- 2022
Respect du régime de débits réservés dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-2	2014 à 2018
Respect du régime de débits réservés dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-3	2017 à 2021
Respect du régime de débits réservés dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-4	2020 à 2024
Tronçon en aval de l'aménagement de la Romaine-1	2014 à 2024

_

 $^{^{7}}$ Ce suivi débutera à la mise en eau du réservoir de la Romaine 4.



2. Méthodologie

2.1. Zones d'étude et intrants

2.1.1. Niveaux et débits

La zone d'étude du suivi couvre les réservoirs de la Romaine 2 et de la Romaine 3, les tronçons court-circuités par ces aménagements, le réservoir de la Romaine 1 et la rivière Romaine en aval de l'aménagement de la Romaine-1.

Le suivi des niveaux des réservoirs débute au moment où s'amorce leur mise en eau, soit le 10 mai 2017, pour le réservoir de la Romaine 3. Les stations utilisées pour le suivi des niveaux et débits sont présentées par secteur au tableau 3. La carte 1 positionne l'ensemble des stations utilisées dans le cadre de ce suivi.

Tableau 3 : Stations de suivi des débits et niveaux pour les aménagements de la Romaine et le tronçon en aval de la Romaine-1

Emplacement	Point kilométrique	Numéro de la station limnimétrique	Début du suivi	Paramètres mesurés
Aménagement de la Romaine-3				
Amont immédiat du barrage	PK 158	ROMAI_3B	Mai 2017	Niveau
Aval immédiat du barrage	PK 158	ROMAI_3B	Mai 2017	Débit déversé (tronçon court-circuité)
Aval de la centrale	PK 155	ROMAI_3C	Septembre 2017	Débit turbiné
Aménagement de la Romaine-2				
Amont immédiat du barrage	PK 91	ROMAI_2B	Mai 2014	Niveau
Aval immédiat du barrage	PK 91	ROMAI_2B	Mai 2014	Débit déversé (tronçon court-circuité)
Aval de la centrale	PK 84	ROMAI_2C	Novembre 2014	Débit turbiné
Aménagement de la Romaine-1				
Amont immédiat du barrage	PK 52,5	ROMAI_1B	Septembre 2015	Niveau
Aval immédiat du barrage	PK 52,5	ROMAI_1B	Septembre 2015	Débit déversé (tronçon court-circuité)
Aval de la centrale	PK 51,5	ROMAI_1C	Septembre 2015	Débit turbiné



Tableau 3 (suite) : Stations de suivi des débits et niveaux sur l'aménagement de la Romaine-2 et le tronçon en aval de la Romaine-1

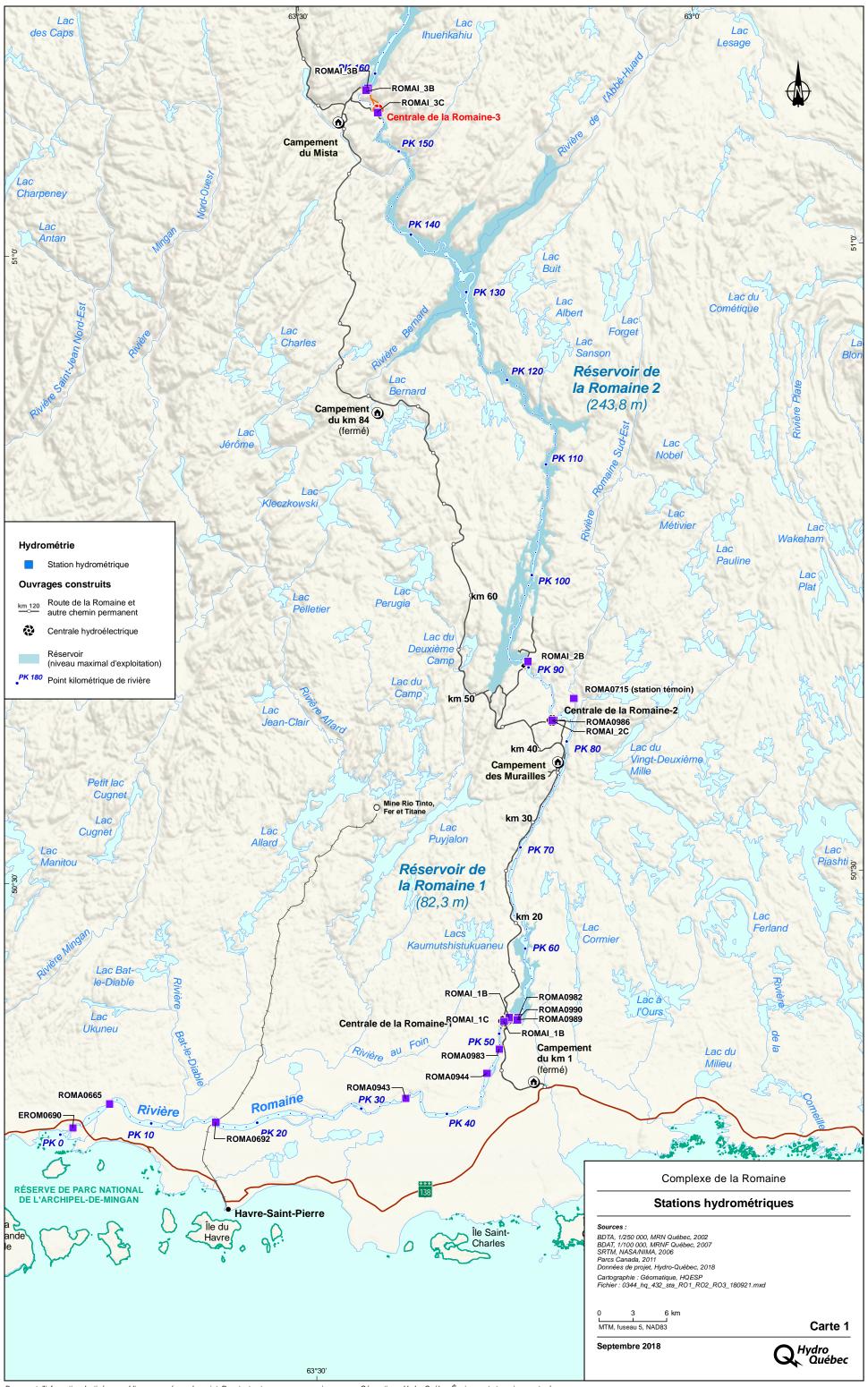
Emplacement	Point kilométrique	Numéro de la station limnimétrique	Début du suivi	Paramètres mesurés
Tronçon en aval de la Romaine-1				
Aval de la centrale	PK 51,5	ROMAI_1C	2015	Niveau aval de la centrale
Cours aval de la Romaine	PK 51	ROMA0945	2008	Niveau d'eau
Cours aval de la Romaine	PK 46	ROMA0944	2008	Niveau et débit (mesuré par jaugeage)
Cours aval de la Romaine	PK 34	ROMA0943	2008	Niveau
Cours aval de la Romaine	PK 16	ROMA06928	2000	Niveau et débit (mesuré par jaugeage)
Cours aval de la Romaine	PK 5	ROMA0665	1999	Niveau et débit (mesuré par jaugeage)
Cours aval de la Romaine	PK 1	EROM0690	2003	Niveau et débit (mesuré par jaugeage)

Note : Dans l'appellation des stations (par exemple ROMAI_3B), le chiffre 3 désigne l'aménagement (Romaine-3) et la lettre B ou C, s'il s'agit d'une station mesurant le niveau d'eau au site du barrage (B) ou de la centrale (C).

2.1.2. Régime thermique

Le suivi du régime thermique dans le cours aval de la rivière Romaine est réalisé à l'aide de données provenant de stations de mesure de la température de l'eau situées aux mêmes emplacements que les stations limnimétriques, sur l'ensemble de la rivière Romaine entre les PK 84 et 53 ainsi qu'entre la sortie de la centrale de la Romaine-1 et son embouchure. Des sondes de températures ont également été placées en 2009 audessus des frayères à saumon naturelles répertoriées aux PK 34 et 46 et de la frayère aménagée du PK 49 en 2014. Ces stations sont identifiées au tableau 4.

⁸ La station ROMA0692 remplace la station 073801 depuis mai 2014.





Une chaîne de thermistance a été installée dans le réservoir de la Romaine 2 à la fin de l'automne 2014 afin de mesurer le profil vertical de la température en continu. Peu de temps après son installation, celle-ci a été endommagée par les glaces et le bois flottant et aucune donnée n'a pu être récupérée jusqu'à maintenant⁹. Afin de pallier à ce manque, des profils verticaux à différents moments durant l'année 2017 ont été réalisés tout comme en 2015 et 2016. Enfin, les températures de l'eau aux stations sont mesurées à cadence horaire, mais seules les moyennes journalières sont présentées.

Tableau 4 : Stations de suivi du régime thermique sur la rivière Romaine

Emplacement	Point kilométrique	Numéro de la station	Début de l'enregistrement
Aménagement de la Romaine-2			
Aval de la centrale de la Romaine- 2	PK 84	ROMA0986	Décembre 2014
Aménagement de la Romaine-1			
Amont immédiat du barrage	PK 53	ROMA0982	Juin 2014 (démantelé avant la mise en eau)
Amont immédiat du barrage	PK 53	ROMA0989	Août 2015 ¹⁰ (remplace la station ROMA0982)
Stations témoin			
Romaine Sud-est	ND	ROMA0715	2009
Secteur de Romaine-3	PK 158	ROMA0977	2009
Tronçon en aval de Romaine-1			
Frayère aménagée	PK 49	ROMA0983	2014
Frayère naturelle	PK 46	ROMA0944	2009
Frayère naturelle	PK 34	ROMA0943	2009
Cours aval de la Romaine	PK 16	ROMA0692	2004
Cours aval de la Romaine	PK 5	ROMA0665	1999

⁹ La présence abondante de débris ligneux se déplaçant sur le réservoir sur plusieurs années rend l'installation et l'opération d'une chaîne de thermistance difficilement praticables et fonctionnelles.

¹⁰ La station ROMA0989 a remplacé la station ROMA0982 entre août 2015 et juillet 2016.





2.2. Méthode

L'ensemble des mesures effectuées dans le cadre de l'exploitation des aménagements doivent être traitées de la façon décrite dans les paragraphes qui suivent pour préciser le débit aux différents sites.

2.2.1. Niveaux et débits

Méthode de la « relation niveau-débit »

Des limnimètres, installés à différents emplacements sur la rivière Romaine et dans les réservoirs ont enregistré le niveau d'eau à cadence horaire en 2017 (Carte 1). Des mesures ponctuelles de débits au terrain, effectuées aux principaux emplacements et se répartissant sur la plus grande gamme des débits possibles, ont permis d'établir une correspondance entre le niveau d'eau et le débit (tableau 2). Cette correspondance s'exprime sous forme d'une ou plusieurs équations, désignée « relation niveau-débit ». Par exemple, le débit mesuré au PK 16 de la rivière Romaine s'exprime comme suit:

$$Q = 12,518(H - 6,57)^{2,944}$$

où Q est le débit (m³/s) et H est le niveau d'eau mesuré (m).

Ces équations sont par la suite utilisées pour reconstituer les débits à partir des niveaux mesurés sur toute la période du suivi.

Impacts du couvert de glace sur les valeurs des niveaux d'eau

Après validation des données, les valeurs de niveaux d'eau de la station ROMA0692 du PK 16 ne semblent pas avoir été affectées par la présence de glace, ce qui est vraisemblable puisque cette station est située immédiatement en amont d'une chute. De ce fait, les risques de formation de glace de fond et le frottement sous la couverture de glace sont moins importants. À l'emplacement du limnimètre du PK 46, seules les valeurs de niveaux d'eau comprises durant les trois premières semaines de janvier semblent affectées par la présence de glace. En dehors de cette période, les valeurs de niveaux à cette station sont valides étant donné 1) la cohérence des débits aux autres stations





localisées à proximité et 2) les observations au terrain¹¹ selon lesquelles la couverture de glace a été absente la majeure partie de l'hiver.

Le débit a également été mesuré dans la zone de l'embouchure, à la station ROMA0665. Les jaugeages des hivers précédents ont indiqué que les niveaux d'eau de la station ROMA0665, située au PK 5, sont affectés par la présence des glaces. Cela semble avoir été le cas durant l'hiver 2017 puisque la somme des débits turbinés et provenant de la rivière Puyjalon est demeurée inférieure au débit mesuré à l'embouchure pendant les mois de janvier à mars. Les débits n'ont pu être remplacés par ceux de la station EROM0690 (PK 1) car soit elle a été défaillante, soit elle semblait aussi être affectée par la glace. Les débits affichés peuvent donc être surestimés de 10 à 50 m³/s et en moyenne de 28 m³/s durant cette période. Pendant la période libre de glace, la station ROMA0665 (PK 5) est utilisée pour définir le débit de l'embouchure puisque des jaugeages ont été effectués à cet emplacement.

• Méthodes pour déterminer les débits en aval des aménagements

Le débit réservé dans le tronçon court-circuité par l'aménagement de la Romaine-2 est assuré par des ouvertures dans les trois vannes de l'évacuateur placées à différents niveaux de façon à ce que le débit réservé puisse être assuré pour toute la gamme des niveaux du réservoir (photo 1). Le débit de chacune des vannes est connu grâce à des relations qui ont été établies sur modèle réduit. Pour le tronçon court-circuité par l'aménagement de la Romaine-3, cinq vannettes placées dans chacune des deux vannes assurent le débit réservé, et le débit en fonction de la hauteur d'eau a été déduit à partir de l'étude de Romaine-2.

_

¹¹ Provenant de l'analyse d'images captées par une caméra fixe à toutes les heures et ce, tous les jours pendant l'hiver.





Photo 1 : Vannettes assurant le débit réservé dans une vanne de l'évacuateur de crue de la Romaine-2

Une relation entre le débit, le niveau amont et l'ouverture des vannes provenant également d'une étude sur modèle réduit est aussi utilisée pour le calcul des débits déversés aux trois évacuateurs. Au site de Romaine-1, il a été ajusté au moment de sa mise en service grâce au débit mesuré par jaugeage au PK 46.

Le débit à la sortie des centrales de la Romaine-3 (PK 155), de la Romaine-2 (PK 84) et de la Romaine-1 (PK 51,5) est également calculé en fonction de la hauteur de chute entre l'amont de la prise d'eau et l'aval de chaque centrale, à partir d'une reproduction à l'échelle réduite de la turbine. Ces relations sont validées en nature par la suite.

Respect du débit réservé

Le respect du débit réservé est assuré par la mise en place d'encadrements d'exploitation qui dictent les niveaux minimum et maximum d'exploitation des réservoirs, les débits réservés à respecter en fonction de la période de l'année et les modalités particulières d'exploitation des centrales et des évacuateurs de crue. Les opérateurs des centrales (mobiles et CER) doivent s'y conformer en tout temps.





En temps réel, dans le système informatique du Centre de Téléconduite (GEN-4), des alarmes sont programmées pour aviser le répartiteur à l'approche de l'atteinte des débits réservés ou des niveaux maximum ou minimum d'exploitation. Ces alarmes donnent le temps nécessaire au répartiteur pour modifier le mode d'exploitation afin de ne pas exploiter en bas des valeurs de débits réservés.

De plus, comme surveillance supplémentaire, Hydro-Québec Production a mis en place un système d'alarme, via son système d'acquisition et de contrôle des données (SCADA), qui signalent dès qu'un écart entre le débit réservé et le débit réel est observé via un courrier électronique qui est destiné aux gestionnaires des installations concernés ainsi qu'aux conseillers en environnement et au chef gestion des Opérations du Centre de Téléconduite.

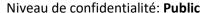
Ces deux systèmes de surveillance indépendants permettent de réagir rapidement advenant un non-respect d'un débit réservé.

Aussi, puisque les vannes évacuatrices sont télécommandées dans les installations de la Romaine, le débit réservé peut-être rétabli rapidement via l'évacuateur par l'opérateur CER advenant un déclenchement de groupe(s).

La station du PK 46 (ROMA0944) permet de valider le respect du débit réservé en aval du PK 51 de l'aménagement de la Romaine-1 depuis le début du remplissage du réservoir de la Romaine 2, en mai 2014. Il existe également une station au PK 51 (ROMA0945), mais elle est fréquemment déplacée par les forts courants, invalidant ainsi la relation niveau-débit qui avait été développée au moment de son implantation. Elle peut toutefois continuer à être utilisée pour suivre l'évolution des niveaux d'eau et la réaction à toute modification du débit de l'aménagement de la Romaine-1. Pendant la courte période où la présence de glace a affecté le niveau d'eau à la station au PK 46, on se réfère à la station ROMA0692, située au PK 16 pour valider ce débit.

Respect des modalités d'exploitation

Le respect des modalités d'exploitation est assuré d'abord par la mise en place d'encadrements qui dictent les limites d'opération des réservoirs, les débits réservés en fonction de la période de l'année et les modalités particulières d'exploitation des centrales. Les opérateurs des centrales doivent s'y conformer en tout temps. Le respect des





modalités d'exploitation est vérifié via les mesures et transmission des données en temps réel du système pour toutes les données d'exploitation (débits turbinés et déversés). Les mesures de niveaux sur les tronçons de rivière en aval des aménagements sont transmises en temps réel par satellite. Les niveaux et débits peuvent être suivis en temps réel à l'aide du logiciel pour la gestion des données hydrométéorologiques « Aquarius », ce qui permet de valider le respect des modalités d'exploitation.

2.2.2. Régime thermique

Pour valider ses prévisions, Hydro-Québec s'est engagée à mesurer la température de l'eau au-dessus des principales frayères naturelles et aménagées ainsi qu'à mesurer la température de l'eau dans le réservoir de la Romaine 2. Des séries temporelles de température de l'eau sont produites à l'aide des données collectées par des sondes thermiques installées à même les stations limnimétriques. Ces sondes thermiques relèvent la température de l'eau avec une précision de ± 0,1 °C aux mêmes intervalles que les relevés de niveau de l'eau, soit 60 minutes. Les données de température de l'eau traitées dans ce rapport sont présentées en moyenne journalière.

La station ROMA0715 située sur la rivière Romaine Sud-Est, le principal tributaire de la Romaine entre les sites de la Romaine-2 et la Romaine-1, sert de station témoin (carte 1). L'objectif est d'évaluer l'ampleur de la modification au régime thermique apportée par la présence du réservoir de la Romaine 2, puisque les mesures dans ce tributaire reflètent celles qui auraient prévalu en conditions naturelles dans la rivière Romaine.

Le profil vertical des températures de l'eau dans le réservoir de la Romaine 2 a été mesuré à quelques reprises durant l'année tout comme lors des suivis de 2015 et 2016. Des relevés au terrain ont ainsi été effectués le 28 février 2017 (hiver), le 15 août 2017 (été) et le 18 octobre 2017 (automne).

Il n'a pas été possible de relever un profil de température au printemps car l'accès au réservoir au moyen d'embarcation a été jugé dangereux à cause de la dérive de glace.





3. Modalités et limites d'exploitation

3.1. Niveaux des réservoirs

Les niveaux d'exploitation des réservoirs de la Romaine 3, de la Romaine 2 et de la Romaine 1 sont définis ci-après :

Niveaux d'exploi	tation	Réservoir de la Romaine 3	Réservoir de la Romaine 2	Réservoir de la Romaine 1	
Maximal		365,8 m	243,8 m	82,3 m	
Minimal					
de l'a	t la mise en service ménagement de la aine-4	352,8 m	224,8 m	80,8 m	
de l'a	s la mise en service iménagement de la aine-4	352,8 m	238,8 m	80,8 m	

3.2. Débits réservés

Un débit réservé de 2,7 m³/s doit être assuré en tout temps dans le tronçon court-circuité se situant entre l'évacuateur de crue et le canal de fuite de la centrale de la Romaine-2 et de 2,2 m³/s dans celui entre l'évacuateur et la centrale de la Romaine-3. Ces débits peuvent être plus élevés, comme c'est le cas quand des déversements sont nécessaires, mais ils ne peuvent jamais être plus faibles.

Il n'y a pas de débit réservé aux centrales de Romaine-2 et Romaine-3. Toutefois, puisque les apports totaux au site de la Romaine-2 représentent 94% des apports au site de la Romaine-1 et que le réservoir de la Romaine 1 est petit, la centrale de Romaine-2 doit être gérée de façon à assurer le respect des engagements en aval de la centrale de la Romaine-1.

Le débit réservé en aval de Romaine-1 qui varie selon les périodes de l'année dans le but de protéger le saumon atlantique en fonction de son cycle vital est donné au tableau 1.

3.3. Autres modalités d'exploitation

Certaines précautions encadrent la modulation du débit puisque certaines fluctuations du niveau pourraient nuire aux saumons juvéniles dans les premiers kilomètres en aval de la

Niveau de confidentialité: Public



centrale de la Romaine-1. Le régime d'exploitation est donc assujetti aux modalités suivantes :

- Sauf pour le contrôle de la crue printanière, minimiser les arrêts/démarrage de groupes à la centrale durant la période d'émergence des alevins, soit du 7 juin au 7 juillet.
- Entre le 16 novembre et le 6 juin, éviter le démarrage du deuxième groupe turbinealternateur durant les heures d'obscurité, en respectant comme règle de gestion un démarrage de la deuxième turbine après 6h30 le matin lorsque requis. On demande donc:
 - Pour rencontrer la pointe du matin, attendre après 6h30 avant de démarrer un groupe turbine-alternateur.
 - Si des besoins de puissance rendent absolument nécessaire le démarrage d'un groupe avant 6h30, attendre après 17h30 avant d'arrêter le second groupe.
 - Si un 2^{ème} groupe a été démarré après 6h30, il peut être arrêté et redémarré n'importe quand jusqu'à 17h30.

Ces modalités s'ajoutent à celles qui s'appliquent déjà à la période de reproduction des saumons, qui consistent à maintenir constant le débit entre le 16 octobre et le 15 novembre¹² pour éviter de déranger les géniteurs durant le creusage des nids et la ponte des œufs.

-

¹² Advenant une confirmation, suite à des observations au terrain, que la fraie sur le cours de la Romaine est bel et bien terminée avant le 15 novembre, il est possible de passer directement au patron de gestion hivernale (16 novembre au 6 juin).



4. Résultats

4.1. Niveaux du réservoir de la Romaine 2

Le niveau du réservoir de la Romaine 2 s'est abaissé graduellement à partir du début de janvier (241,72 m) pour atteindre un minimum de 227,04 m le 6 mai (figure 1). Durant les premières semaines, la majorité des apports naturels ont été emmagasinés par le réservoir de la Romaine 3, en cours de mise en eau, de sorte que la remontée du niveau du réservoir de la Romaine 2 s'est faite plus progressivement. La majorité de sa réserve utile était reconstituée, le 22 juillet, alors que son niveau atteignait 243,38 m. Pendant le reste de l'année, il a varié entre 241,67 et 243,69 m. L'hiver 2017-2018 a été amorcé avec un niveau très près de sa cote maximale.

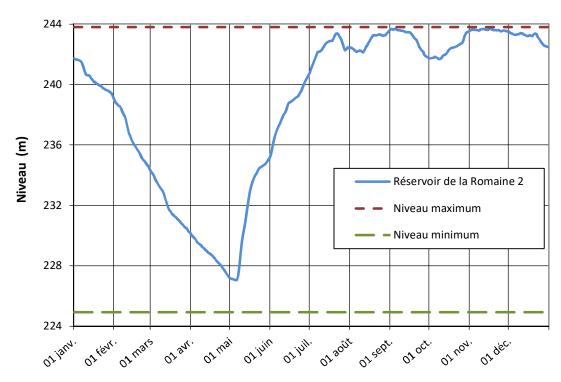


Figure 1 : Niveau du réservoir de la Romaine 2 en 2017

4.2. Mise en eau du réservoir de la Romaine 3

La mise du réservoir de la Romaine 3 a débuté le 10 mai et a été complétée le 12 juin. Pour démarrer la mise en eau, il était requis que les apports naturels entre le site de Romaine-3 et le tronçon en aval de Romaine-1 dépassent ou soient sur le point de





dépasser le débit réservé de cette période, soit 140 m³/s. Cette condition était largement dépassée car le bassin versant avait reçu de fortes précipitations entre le 6 et le 8 mai.

Le remplissage s'est déroulé en deux étapes. La première étape a débuté le 10 mai, à 9h22, avec la fermeture de la galerie de dérivation et s'est poursuivie jusqu'au 28 mai. La hausse du niveau a été très rapide durant les premiers jours (figure 3); le niveau du réservoir ayant gagné plus de 11 m la première journée. Durant cette première étape, aucun ouvrage ne permettait d'assurer un débit réservé en aval du barrage.

L'atteinte du niveau minimum d'exploitation et l'ouverture de l'évacuateur de crue permettant d'assurer un débit réservé ont marqué le début de la deuxième étape. Le débit évacué a dépassé l'exigence minimale de 2,2 m³/s, car on souhaitait contrôler le taux de remplissage. En effet, compte tenu des débits naturels élevés entre le 22 mai et le 12 juin, il s'avérait prudent de conserver un certain volume disponible afin que le réservoir puisse absorber une crue imprévue. Entre ce moment et l'atteinte du niveau maximum d'exploitation, le 12 juin, le débit évacué a varié entre 119 et 424 m³/s. Le 12 juin a marqué la fin de la mise en eau. Puisque la mise en service du premier groupe de la centrale n'a été complétée que le 4 septembre et la 2e le 9 septembre, l'évacuateur de crue a continué à être sollicité pour assurer la gestion hydrique, et ce, jusqu'au 8 novembre.

Pendant le reste de l'année, le niveau du réservoir a été maintenu près de sa cote maximale, puis a amorcé sa vidange hivernale à partir du 15 décembre. Le 31 décembre, le niveau atteignait 361,14 m.



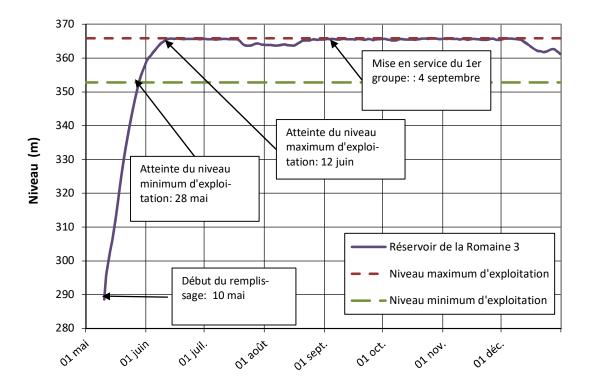


Figure 2 : Niveau du réservoir de la Romaine 3 en 2017

4.3. Débit dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-2

Un débit réservé de 2,7 m³/s doit être maintenu en tout temps dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-2. Il peut être plus élevé si des déversements sont requis. En 2017, le débit réservé de 2,7 m³/s dans le tronçon court-circuité par l'aménagement de la Romaine-2 a toujours été respecté, comme le montre la figure 3.

Ce tronçon reçoit également le débit évacué lorsque cela est nécessaire, ce qui a été le cas le 2 septembre et le 29 octobre afin de contrôler le niveau du réservoir de la Romaine 2 (figure 4). Le débit évacué le plus élevé, survenu le 29 octobre, a été de 270 m³/s alors qu'un des deux groupes turbines-alternateur était à l'arrêt, ce qui a porté le débit total au site de l'aménagement à 494 m³/s.

Compte tenu du volume du réservoir de la Romaine 1, lorsque la centrale de la Romaine-2 turbine à pleine capacité et qu'il est requis de déverser l'excédent, on doit aussi déverser à l'aménagement de la Romaine-1.



Figure 3 : Débit dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-2 en 2017

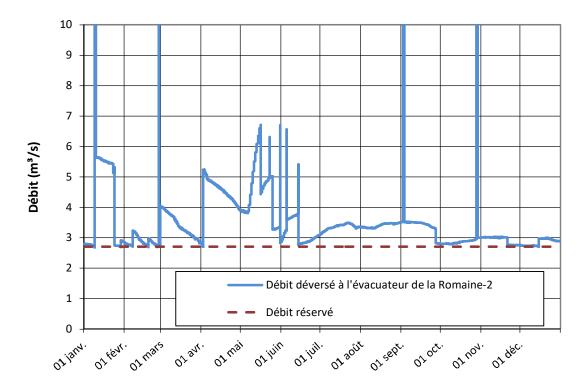
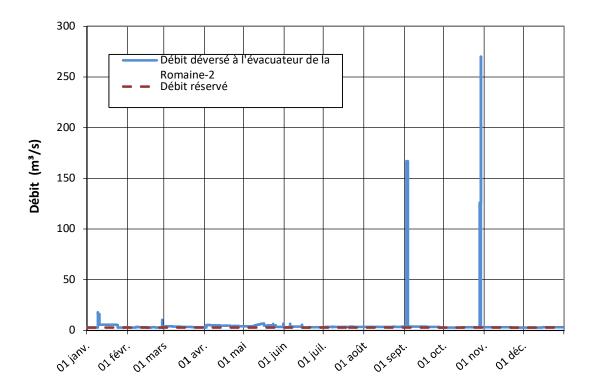


Figure 4 : Débit évacué à l'aménagement de la Romaine-2 en 2017







4.4. Débit dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-3

Un débit réservé de 2.2 m³/s doit être maintenu en tout temps dans le troncon courtcircuité de l'aménagement de la Romaine-3, à partir du moment de la mise en eau où le niveau atteignait la cote minimale d'exploitation de 352,8 m, ce qui s'est produit le 28 mai. L'évacuateur de crue a été ouvert à 120 m³/s. Entre ce moment et la mise en service du premier groupe, le 4 septembre 2017, le débit a varié entre 4 et 566 m³/s. Après l'atteinte du niveau maximum d'exploitation le 12 juin, le débit évacué a été maintenu très près des apports naturels. Il a été abaissé, pour une courte durée, près de sa valeur minimale le 21 juillet afin de réaliser certains travaux d'étanchéité d'un batardeau. Après la mise en service des groupes, les 4 et 9 septembre, des évacuations ont continué de façon régulière jusqu'au 8 novembre en raison des fortes crues d'automne afin de maintenir le réservoir sous la cote maximale d'exploitation de 365,8 m. En effet, en septembre et octobre, différents essais liés à la mise en service des 2 groupes ont nécessité des retraits au réseau. Un seul groupe en fonction ne suffisait pas à passer les apports naturels du bassin versant. Parfois, lorsque les 2 groupes étaient disponibles, il a été possible d'abaisser le débit déversé près de sa valeur minimale, mais toujours de courtes durées (et périodes non planifiées) jusqu'au 8 novembre. La valeur minimale de 2,2 m³/s a été respectée en tout temps jusqu'au 31 décembre. Un retard dans l'ouverture d'une des vannettes a fait que le débit est descendu à 2,1 m³/s, le 31 décembre. La situation a été corrigée deux jours plus tard.



Figure 5 : Débit dans le tronçon court-circuité de l'aménagement de la Romaine-3 en 2017

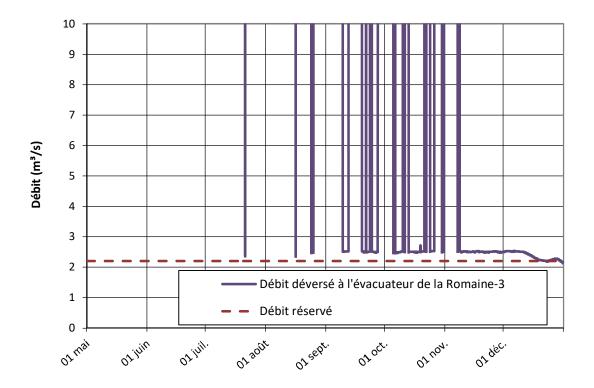
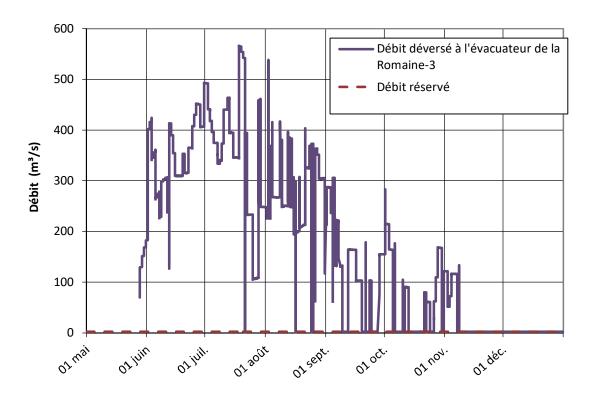


Figure 6 : Débit évacué à l'aménagement de la Romaine-3 en 2017





4.5. Niveau du réservoir de la Romaine 1

Le réservoir de la Romaine 1 peut être exploité entre les cotes de 80,8 et 82,3 m. Sa réserve utile de 18 hm³ lui permet d'absorber des interruptions momentanées du débit turbiné à Romaine-2 ou d'augmenter la production pendant un court moment, mais elle ne peut absorber des crues.

Durant l'année 2017, le réservoir a été exploité en tout temps à l'intérieur de ses limites normales d'exploitation (figure 7).

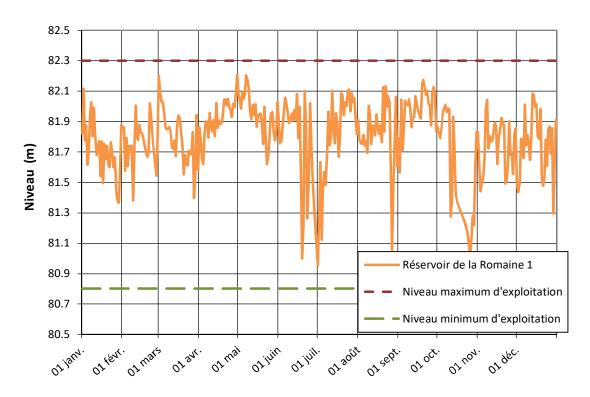


Figure 7 : Niveau du réservoir de la Romaine 1 en 2017

4.6. Débit réservé minimum en aval du PK 51

La centrale de la Romaine-1 est exploitée de façon à assurer en tout temps le respect du débit réservé. En cas d'interruption à la centrale, l'évacuateur de crue doit être ouvert le plus rapidement possible. La figure 8 montre le débit au site de la Romaine-1 et mesuré aux stations plus en aval au cours de l'année 2017.



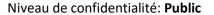


4.6.1. Période hivernale

La période pendant laquelle le régime de débit hivernal s'applique s'étend du 1er janvier au 6 juin et du 16 novembre au 31 décembre 2017. Le débit réservé de cette période est de 140 m³/s. Lorsqu'un arrêt planifié de la centrale est prévu, l'évacuateur de crue est ouvert avant l'arrêt de la centrale. Deux arrêts non prévus à la centrale de la Romaine-1 ont eu lieu en 2017. Le 3 février, le débit turbiné a été réduit à 35 m³/s entre 23h01 et 23h09 en raison d'une erreur de manœuvre, mais parce que la baisse de débit a été de courte durée et que le débit avant l'événement dépassait le débit réservé, le niveau d'eau n'est pas descendu sous le niveau qui prévaut au débit réservé de 140 m³/s. Le 23 mai, une panne d'alimentation électrique a provoqué l'arrêt de la centrale à 15h42 et l'évacuateur n'a pu être ouvert qu'à 16h05. Pour les mêmes raisons que lors de l'arrêt du 3 février, le niveau enregistré au PK 51 et aux stations plus en aval est resté au-dessus du niveau prévalant au débit de 140 m³/s. Pour le reste de l'année, il n'y a pas eu d'arrêt non prévu de la centrale de la Romaine-1 et les débits écologiques ont été respectés intégralement. Afin d'effectuer des inspections ou de la maintenance sur les groupes, il est parfois nécessaire de retirer les groupes du réseau. Ainsi, le 20 mars, entre 16h et 16h45, le débit turbiné a été réduit à 35 m³/s, mais l'évacuateur de crue a été ouvert à 119 m³/s entre 15h40 et 16h50, de sorte que le débit au PK 51 n'est jamais descendu sous 140 m³/s. Le 31 mai, la centrale a été en arrêt entre 8h35 et 16h30 et l'évacuateur de crue a été ouvert à 145 m³/s pendant ce temps.

Le 24 avril, le débit enregistré à la station du PK 16 est passé sous 140 m³/s entre 11h et 16h. Toutefois, puisque cela n'a pas été observé à la centrale ou au PK 46, cela peut avoir été provoqué par des vents qui auraient abaissé le niveau d'eau localement au site du limnimètre. Durant cette période, la station météorologique de l'aéroport de Havre Saint-Pierre a enregistré des vents atteignant jusqu'à 55 km/h en provenance du sud-ouest.

À l'étude d'impact, en présence des quatre réservoirs, on prévoyait que le débit atteindrait très rarement le débit réservé et que cela se produirait au tout début de l'hiver advenant une crue automnale très faible ou en tout temps, advenant un bris des deux turbines. En 2017, en l'absence du réservoir de la Romaine 4 et de celui de la Romaine 3 une partie de l'année, on constate que le débit s'est approché de la valeur du débit réservé régulièrement (figure 8).





4.6.2. Période printanière

La période pendant laquelle le régime de débit printanier s'applique s'étend du 7 juin au 7 juillet. Le débit réservé de cette période est de 200 m³/s. Le débit a toujours dépassé cette valeur. Le débit le plus faible a été de 202 m³/s et le plus élevé a été de 506 m³/s. L'évacuateur a été ouvert pendant de courts moments, soit le 12 juin entre 14h50 et 15h, le 13 juin, entre 12h45 et 13h50 et le 14 juin, entre 13h15 et 13h35, puis entre 15h35 et 15h55. Pour ces trois journées, le débit maximum déversé a été de 192 m³/s, alors qu'un des deux groupes était à l'arrêt.

4.6.3. Période estivale

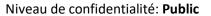
La période pendant laquelle le régime de débit estival s'applique s'étend du 8 juillet au 15 octobre. Le débit réservé de cette période est de 170 m³/s. Le débit a toujours dépassé cette valeur. Le débit le plus faible a été de 196 m³/s et le plus élevé a été de 544 m³/s. Des déversements ont eu lieu de façon sporadique pendant cette période, mais ils sont survenus alors qu'un des deux groupes était en arrêt.

4.6.4. Période automnale

La période pendant laquelle le régime de débit automnal s'applique s'étend du 16 octobre au 15 novembre¹³. Le débit réservé de cette période est de 200 m³/s. Le débit peut être plus élevé pour contrôler le niveau des réservoirs, mais s'il est augmenté, il doit ensuite demeurer stable et éviter les modulations horaires durant la fraie du saumon.

Le débit a été ajusté à 204 m³/s, le 16 octobre et a toujours été maintenu au-dessus de 200 m³/s jusqu'au 10 novembre. Selon les observations faites au terrain dans le cadre des suivis du déroulement de la fraie du saumon et du décompte des nids de saumon, la fin de la fraie s'est terminée entre le 3 et le 7 novembre. Ainsi, à partir du 8 novembre, des modulations horaires étaient possibles et la modalité hivernale (du 16 novembre au 6 juin)

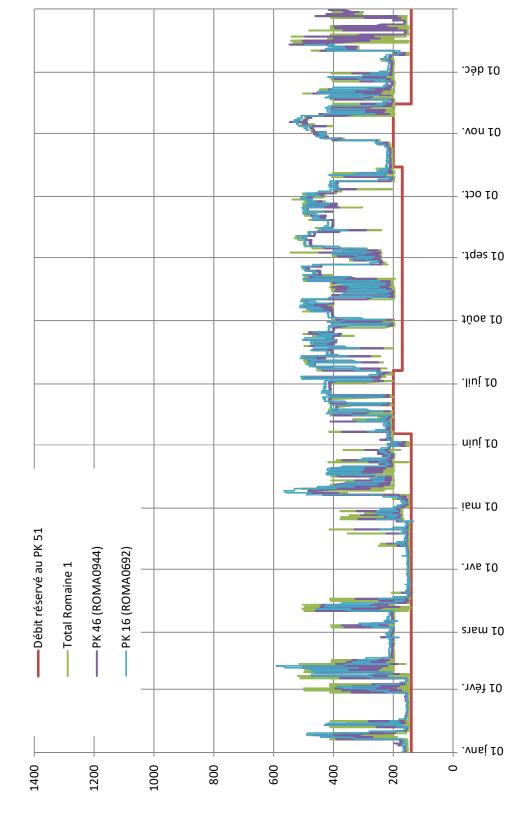
¹³ La période ciblée correspond à la période de fraie du saumon atlantique dans la rivière Romaine. Toutefois, advenant une confirmation, suite à des observations au terrain, que la fraie sur le cours de la Romaine est bel et bien terminée avant le 15 novembre, il est possible de passer directement au patron de gestion hivernale (16 novembre au 6 juin).





s'appliquait. À partir du 10 novembre, le débit le plus bas a oscillé autour de 200 m³/s (196-198 m³/s) jusqu'au 15 novembre.

Débit total à l'aménagement de la Romaine-1 et en aval de la Romaine-1 en 2017 Figure 8:



(s/⁵m) tidèQ

Niveau de confidentialité: Public



4.7. Modalité d'exploitation de la centrale de la Romaine-1

4.7.1. Période du 1er janvier au 6 juin et du 16 novembre au 31 décembre 2017

Entre le 16 novembre et le 6 juin, il est demandé d'éviter le démarrage du deuxième groupe turbine-alternateur avant le lever du jour¹⁴ (6h30) et si cela est absolument nécessaire, il faudra attendre l'obscurité (17h30) avant de le fermer. Cette modalité vise à éviter l'échouage de juvéniles lorsque le débit baisse rapidement ainsi que leur entraînement hors de leurs habitats préférentiels lorsque le débit augmente rapidement.

En 2017, les démarrages ou arrêts de groupes ont été presque quotidiens durant la période hivernale afin de répondre à la demande en électricité des clients en périodes de pointe. La plupart des démarrages du second groupe ont eu lieu après 6h30. Entre le 1^{er} janvier et le 6 juin ou après le 16 novembre, les quelques moments où un second groupe a été démarré avant 6h30 sont donnés au tableau 5.

-

¹⁴ En raison des variations des heures du lever et du coucher du soleil entre le 15 novembre et le 6 juin, il a été convenu entre Hydro-Québec et les autorités gouvernementales de fixer les heures suivantes : 6h30 et 17h30.



Tableau 5 : Démarrages du deuxième groupe turbine-alternateur à la centrale de la Romaine-1 avant 6h30 en 2017

Date	Heure de démarrage (HNE)	Heure d'arrêt du second groupe (HNE) Respect de la cons	
2017-01-14	6h20	20h20	oui
2017-02-01	5h15	11h50	non
2017-02-02	6h20	9h30	non
2017-02-03	6h15	8h30	non
2017-02-07	6h10	21h50	oui
2017-02-09	5h40	23h05	oui
2017-02-10	5h05	22h40	oui
2017-03-03	5h40	8h35	non
2017-03-17	6h10	10h10	non
2017-04-25	6h05	10h20h	non
2017-11-20	5h55	23h59	oui
2017-12-18	4h05	22h50	oui
2017-12-28	6h05	Fonctionne en continue jusqu'au 29 décembre après 17h30	oui

Le tableau 5 indique que la modalité n'a pas été respectée les 1, 2 et 3 février, les 3 et 17 mars, puis le 25 avril. Les exploitants ont été sensibilisés à cette exigence d'exploitation et la règle a toujours été respectée après le 25 avril comme le montre le tableau 5.

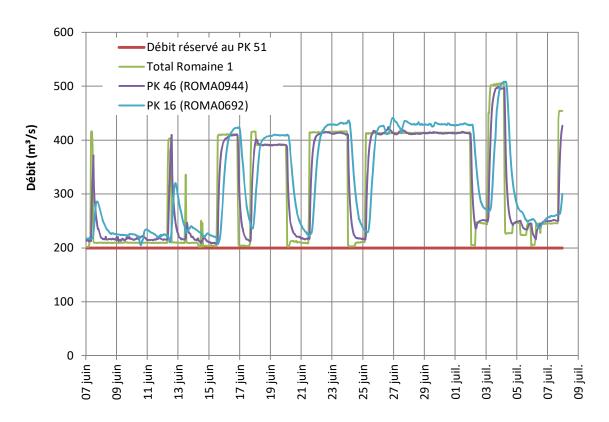
Même si la fréquence des variations de débit correspond à celle annoncée à l'étude d'impact, leur amplitude est plus importante. Le débit augmente parfois de 150 à 500 m³/s, ce qui provoque des variations du niveau d'eau de l'ordre de 1,7 m, plutôt que les variations de 1 m annoncées à l'étude d'impact. Afin de conserver une réserve pour les périodes de forte demande, le débit est maintenu à 150 m³/s durant les périodes où la demande est moins forte et augmenté jusqu'à 500 m³/s aux heures de forte demande. Le débit maximum turbiné enregistré pendant l'hiver a été de 548 m³/s.



4.7.2. Période du 7 juin au 7 juillet 2017

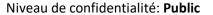
Il est demandé de réduire les variations soudaines du débit pendant la période d'émergence des alevins du 7 juin au 7 juillet. Durant cette période, le débit a varié la plupart du temps entre 200 et 410 m³/s à l'exception des 3 et 4 juillet où il a varié entre 250 et 506 m³/s. Les variations de débit correspondent au démarrage d'un second groupe (figure 9). Tel qu'annoncé dans le cadre des discussions tenues en 2009 avec les autorités gouvernementales en lien à cette modalité, les simulations de l'exploitation du complexe indiquaient qu'en moyenne, sur la période du 7 juin au 7 juillet, le nombre moyen d'arrêts et de démarrages des groupes serait de deux par semaine.

Figure 9 : Débit total à l'aménagement de la Romaine-1 et en aval de la Romaine-1 entre le 7 juin et le 7 juillet 2017



4.7.3. Période du 16 octobre au 15 novembre 2017

Durant cette période, le débit doit être stable et le débit réservé minimal est à 200 m³/s. Si, pour contrôler le niveau des réservoirs de la Romaine 1 et 2, le débit doit être augmenté, il devrait demeurer à cette valeur jusqu'à ce que la fraie du saumon atlantique





soit complétée sur le cours aval de la rivière Romaine. Les débits aux différentes stations de mesures sont montrés sur la figure 10.

La période de fraie a débuté alors que le débit au site de la Romaine-1 se situait à 203 m³/s.

En raison des forts débits d'automne, afin de contrôler la crue automnale, le débit a dû être ajusté à la hausse à plusieurs reprises sans réelles diminutions subséquentes jusqu'au 9 novembre, selon la séquence suivante (figure 10):

- 24 octobre : ajustement du débit à 212 m³/s;
- 26 octobre : ajustement du débit à 248 m³/s;
- 28 octobre : ajustement du débit à 300 m³/s, puis à 400 m³/s;
- 29 octobre : ajustement du débit à 430 m³/s;
- 1^{er} novembre : ajustement du débit à 471 m³/s;
- 4 novembre : ajustement du débit à 500 m³/s, avec des variations de 5 m³/s en plus ou en moins:
- 9 au 15 novembre : débit variant entre 196 et 496 m³/s.

Tel que précisé au point 4.6.4, il a été observé au terrain que la fraie était terminée entre le 3 et le 7 novembre et, en accord avec le MPO, suivant l'épisode d'apports naturels élevés, la centrale a ensuite adopté un mode de gestion hivernale, avec des arrêts et démarrages de groupe presque quotidiennement.



Figure 10 : Débit total à l'aménagement de la Romaine-1 et en aval de la Romaine-1 entre le 16 octobre et le 15 novembre 2017



4.8. Débit dans la zone de l'embouchure

Le débit de la zone de l'embouchure dépend principalement du débit turbiné et déversé à la centrale de la Romaine-1 et, dans une moindre mesure, des apports naturels en aval de la centrale de la Romaine-1 qui apportent en moyenne 10% du débit total. La rivière Puyjalon, qui draine un bassin versant de 1220 km² et qui rejoint la rivière Romaine au PK 13, est le principal tributaire entre la centrale de la Romaine-1 et l'embouchure. Le débit dans la zone de l'embouchure tout au long de l'année 2017 est montré sur la figure 11 et les valeurs sont comparées aux valeurs moyennes, minimales et maximales enregistrées entre 1999 et 2014 en conditions naturelles, soit avant la mise en eau du réservoir de la Romaine 2.

En 2017, tant la crue printanière que la crue automnale des rivières naturelles ont été très fortes, mais le débit moyen à l'embouchure de la Romaine (PK 5,2) a été du même ordre

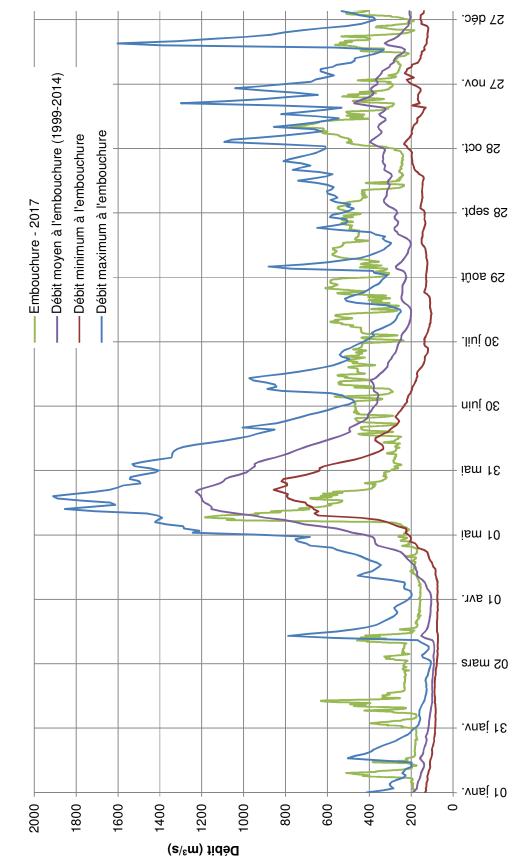




de grandeur car le remplissage du réservoir de la Romaine 3 a capté une partie importante de la crue printanière. Il a atteint 353 m³/s en 2017, alors que la moyenne de 1999 à 2014 était de 328 m³/s (voir la figure 10), mais il s'est réparti différemment :

- Le débit a été plus élevé en hiver, parce que la production répond à la demande d'énergie et que le débit réservé hivernal dépasse le débit naturel.
- Une pointe de crue très forte est survenue durant la première semaine de mai, provoquée par la crue des rivières Romaine Sud-Est et Puyjalon qui ne pouvait être emmagasinée par les réservoirs. Puis, le débit a diminué rapidement à partir du moment où s'est amorcé le remplissage du réservoir de la Romaine 3 (10 mai au 12 juin), captant la plupart des apports naturels.
- Une fois le remplissage du réservoir de la Romaine 3 complété, les débits en provenance des aménagements de la Romaine-1 et de la Romaine-2 ont été augmentés, de sorte que le débit à l'embouchure a dépassé la majorité du temps la moyenne à long terme, tout comme les apports naturels.

Débit mesuré à l'embouchure en 2017 et valeurs minimales, maximales et moyennes de 1999 à 2014 Figure 11:







4.9. Température de l'eau

4.9.1. Séries temporelles

Les mesures de température enregistrées aux différentes stations durant l'année 2017 sont montrées à la figure 13. Les températures en aval de la centrale de la Romaine-1 sont également comparées à celles prévues à l'étude d'impact et à la température mesurée sur la rivière Romaine Sud-Est qui est représentative des conditions naturelles (figure 12). Les figures 14 et 15 comparent les températures enregistrées aux deux frayères naturelles pour les années 2015 à 2017. À noter que l'appareil mesurant la température de l'eau à la sortie de la centrale de la Romaine-2 n'a pas fonctionné entre le 3 janvier et le 23 mars et celui installé au PK 49 entre le 25 janvier et le 18 mars. Dans le cas de la sonde en aval de la centrale de la Romaine-2, lorsque le débit turbiné était réduit, celle-ci a été exposée à l'air, sous des températures très froides, ce qui l'a endommagé. Elle a été réinstallée à plus grande profondeur, pour éviter qu'elle soit exposée à l'air à nouveau. En ce qui concerne la sonde du PK 49, une erreur de programmation au moment de son installation a provoqué la perte des données enregistrées entre le 25 janvier et le 18 mars. Cette erreur a été corrigée à la visite d'entretien de la station, le 18 mars 2017.

Le régime thermique modifié par l'aménagement diffère du régime naturel, mais présente relativement peu de variabilités d'une année à l'autre, comme en témoignent les figures de cette section. Le 23 mars, l'eau atteint 1,7°C à la sortie de la centrale de la Romaine-2, ce qui est semblable aux hivers précédents. L'eau se refroidit en coulant dans le tronçon fluvial du réservoir de la Romaine 1 et, selon les mesures au PK 49 disponibles en janvier, elle sort de la centrale de la Romaine-1 à une température variant de 0,4 à 0,8. Elle continue à se refroidir en coulant vers l'aval et en janvier et février, elle atteint le point de congélation entre les PK 34 et 16 dépendamment de la température de l'air. Dès la mifévrier, on enregistre des épisodes pendant lesquels la température de l'eau dépasse le point de congélation au PK 16. À la station du PK 5, l'eau demeure au point de congélation jusqu'au milieu du mois de mars.

Au printemps, le réchauffement de l'eau sur la rivière Romaine commence très doucement. Dès la mi-mars, on enregistre des températures augmentant graduellement à toutes les stations en aval de la centrale de la Romaine-1 alors que l'eau reste au point de congélation jusqu'à la fin d'avril dans la rivière Romaine Sud-Est. Toutefois, ce





réchauffement progresse beaucoup plus lentement que celui des rivières naturelles. À partir de la mi-mai et ce jusqu'en septembre, la température de l'eau enregistrée dans la rivière Romaine Sud-Est dépasse celle enregistrée à toutes les stations en aval de la centrale de la Romaine-1, tel qu'anticipé. L'eau se réchauffe en coulant vers l'aval, mais un écart par rapport à la température naturelle persiste sur l'ensemble du tronçon en aval du PK 51.

On prévoyait que la température moyenne sortant de la centrale de la Romaine-2 de juillet à août serait en moyenne de 9,6°C alors qu'elle a été de 12,5°C en 2017. Cette tendance avait déjà été observée en 2015 et 2016. Le régime thermique associé aux conditions permanentes d'exploitation n'était pas encore établi durant l'été 2017. Cela pourrait changer avec la présence des réservoirs de la Romaine 3 et de la Romaine 4, car l'eau alimentant le réservoir de la Romaine 2 sera plus froide durant ces mois d'été.

Pendant l'été (moyenne de juillet et août), les températures de l'eau sont généralement plus froides qu'en conditions naturelles sur l'ensemble du cours inférieur de la rivière Romaine, même si elles se réchauffent de l'amont vers l'aval. Elles gagnent entre 0,5 et 4 °C de la centrale à l'embouchure. Le suivi de la température montre que l'écart de la température par rapport à celle enregistrée dans la rivière servant de témoin est moins important que ce qui avait été anticipé. En mai et juin, le réchauffement de l'eau progresse plus lentement que prévu, mais il s'accélère à partir du début de juillet. La température dépasse les prévisions pendant l'été et elle reste chaude plus longtemps à la fin de l'été et à l'automne. Comme pour l'eau sortant de la centrale de la Romaine-2, cela pourrait changer après le remplissage des réservoirs de la Romaine 3 et 4.

Le tableau 6 présente une synthèse des mesures de la température de l'eau en période estivale depuis 2009, soit en conditions naturelles de 2009 à 2013 et en exploitation depuis la mise en eau du réservoir de la Romaine 2 de 2014 à 2017 (en gris). En 2017, durant la période estivale, les températures enregistrées sur les frayères en aval de la Romaine-1 sont de 4,2 à 4,6°C plus froides que celles enregistrées dans la Romaine Sud-Est. L'écart se réduit à 2,9°C ou moins lorsque l'eau atteint l'embouchure (PK 5). Si l'on considère la période de juin à septembre, le projet aurait provoqué un refroidissement moyen de 3,7°C au PK 46 et 3,4°C au PK 34. Ces modifications sont semblables ou inférieures à celles prévues à l'étude d'impact (figure 12).





En aval de Romaine-1, les températures de l'année 2017 sont semblables à celles qui avaient été enregistrées durant l'année 2015 et 2016 (figure 14). Ceci semble indiquer que la création des réservoirs de la Romaine 1 et de la Romaine 3 a eu peu d'influence sur le régime thermique. Cela pourrait changer avec la mise en eau du réservoir de la Romaine 4, plus volumineux et profond que ceux de la Romaine 1 et Romaine 3.

Pour la période automnale, de septembre à décembre, la situation s'inverse. À partir de septembre, l'eau est globalement plus chaude sur le tronçon en aval de Romaine-1 comparativement à la Romaine Sud-Est qui représente les conditions naturelles. De plus, le refroidissement automnal survient avec un retard sur l'évolution prévue. En fait, les températures observées (naturelles et modifiées par le projet) sont plus chaudes que les températures prévues à l'étude d'impact. Par exemple, la moyenne de la température mesurée en octobre a été 8,6°C sur la rivière Romaine Sud-Est et de 10,9°C au PK 49. On prévoyait que la moyenne à long terme des rivières naturelles serait de 5,6°C et que la moyenne sortant de la centrale serait de 8,5°C.

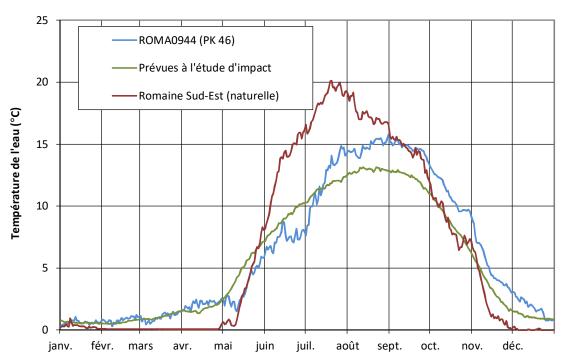
L'eau se refroidit en coulant vers l'aval et l'écart par rapport à la température de la Romaine Sud-Est s'amenuise. Par exemple, au PK 46, l'écart moyen est de 2,4°C en octobre alors qu'il n'est plus que de 1,5°C près de l'embouchure.

À l'automne, comme cela était anticipé, dans la zone de l'embouchure (PK 5), la température décroît plus lentement dans le temps sur le tronçon affecté par la présence des aménagements que dans la rivière Romaine Sud-Est. En octobre et novembre, l'écart varie de -1°C à 2,5°C durant l'automne. Durant l'hiver, l'eau se maintient au point de congélation dans la zone de l'embouchure comme pour les rivières naturelles.

Les températures enregistrées durant la période hivernale font l'objet d'une analyse plus approfondie dans le rapport de suivi de la couverture de glace (Hydro-Québec, 2017 et Hydro-Québec, 2018).



Figure 12 : Températures de l'eau observées en 2017 comparées aux prévisions de l'étude d'impact



Température de l'eau mesurée sur le cours inférieur de la Romaine en 2017

Les biologistes s'intéressent au cumul des températures de l'eau car il influence la croissance des alevins pendant la période d'incubation. Les cumuls des températures calculés pour les sondes des PK 46, 34, 16 et 5 pour les années 2009 à 2017 sont présentés aux figures A-1 à A-5 de l'annexe. Les températures enregistrées de 2009 à 2013 représentent l'état naturel, celles enregistrées en 2014 un état transitoire, car le réservoir de la Romaine 2 était en cours de remplissage, et celles de 2015 à 2017 l'état modifié par la présence du réservoir de la Romaine 2 et dans une moindre mesure de la Romaine 1 et de la Romaine 3. Les analyses de ces données seront traitées via le suivi de la population de saumon atlantique de la rivière Romaine.



Tableau 6: Températures de l'eau estivales au site de Romaine-1 et en aval

TYPE DE DONNÉES	ANNÉE	STATIONS					
		PK 49	PK 46,2	PK 34,5	PK 16,2	PK 5,2	Romaine Sud-Est
et août	2009	n. d.	n. d.	18,3	18,7	18,9	n. d.
	2010	n. d.	18,5	18,2	18,9	19,1	18,6
juillet	2011	n. d.	17,8	17,9	18,3	18,4	18,0
g de	2012	n. d.	19,2	19,3	19,6	19,8	n. d.
°C)	2013	n. d.	18,2	18,3	18,3	18,6	18,0
))	2014	18,6	18,2	18,2	18,6	19,2	19,0
Moyenne des températures de juillet et août (°C)	2015	n. d.	14,2	14,4	14,8	16,3	n. d.
	2016	14,3	14,3	14,5	15,2	16,2	18,5
	2017	17,9	13,3	13,4	13,7	14,2	15,0
	2009	n. d.	n. d.	20,4	21,0	21,3	n. d.
	2010	n. d.	21,0	20,3	21,2	21,3	20,6
(°C)	2011	n. d.	19,7	19,8	20,4	20,7	19,8
imale	2012	n. d.	20,9	21,0	21,4	21,9	n. d.
Température maximale (°C)	2013	n. d.	21,8	21,6	21,1	21,3	21,0
	2014	19,9	20,2	20,2	20,5	21,1	20,4
	2015	n. d.	17,2	17,5	18,0	19,2	n. d.
	2016	16,6	16,5	16,5	17,2	18,0	18,0
	2017	20,1	15,8	15,8	15,8	16,1	16,5

n. d.= donnée non disponible



Température de l'eau mesurée sur le cours inférieur de la Romaine en 2017 Figure 13:

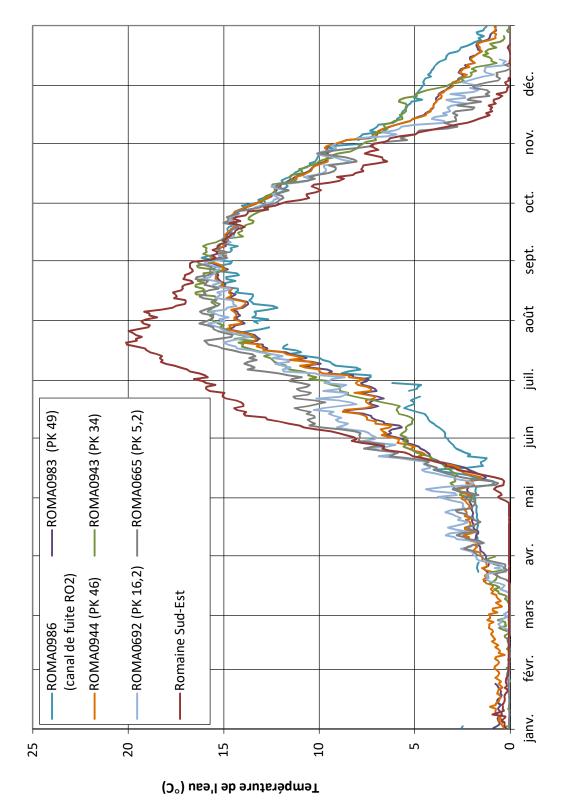




Figure 14 : Températures de l'eau mesurées au PK 46 de 2015 à 2017 (station ROMA0944)

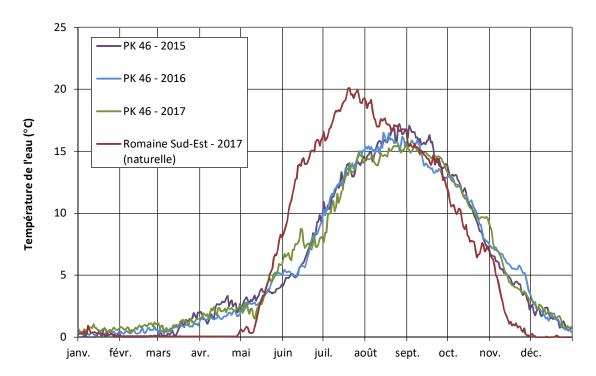
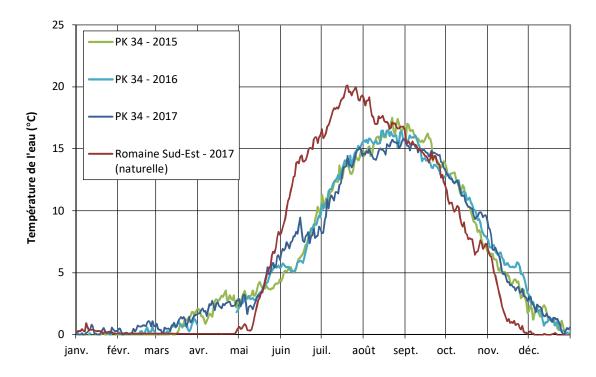


Figure 15 : Températures de l'eau mesurées au PK 34 en 2015 à 2017 (station ROMA0943)







4.9.2. Profils verticaux des températures de l'eau dans le réservoir de la Romaine 2

Trois profils verticaux des températures de l'eau ont été mesurés, soit un en hiver, un en été et un en automne. Au moment de relever le profil printanier, les conditions d'accès au réservoir à partir de la berge ont été jugées dangereuses en raison du déplacement des glaces, donc n'a pas été réalisé. Les profils d'hiver et d'automne ont été relevés dans la partie la plus profonde du réservoir, soit au PK 92 (latitude 50° 40' 25,4"N; longitude 63° 14' 46,1"O) et celui d'été a été mesuré dans le même secteur (latitude 50° 40' 29"N; longitude 63° 14' 48"O). Les relevés de températures exprimés en fonction de la profondeur sont illustrés aux figures 15 à 17. La figure 19 compare les profils de températures relevés au cours des étés 2015 à 2017 au profil présenté dans l'étude d'impact pour le 1er août 1998. La figure 20 regroupe tous les profils mesurés en 2017 et les exprime en fonction du niveau de soutirage. D'après la série temporelle relevée en aval de la centrale, la température à cet endroit correspond à celle retrouvée dans le réservoir, approximativement entre les élévations 225 à 226 m, soit dans les premiers mètres au-dessus du niveau minimum d'exploitation ou de 10 à 11 m au-dessus du seuil d'entrée du canal d'amenée.

Les profils verticaux présentent tous une stratification verticale, y compris celui d'automne. Pour le profil d'hiver, la température de l'eau est près du point de congélation en surface et elle augmente avec la profondeur. Elle ne varie pratiquement plus sous une profondeur de 25 m et se maintient aux environs de 3,5°C (figure 16).

En été, la température la plus chaude est mesurée près de la surface de l'eau, mais elle diminue avec la profondeur (figure 17). Une température moyenne de 17,3°C a été mesurée sur la couche superficielle de 10 m, ce qui dépasse les mesures des étés 2015 et 2016 (voir la figure 19) et rejoint les prévisions de l'étude d'impact. Il faut souligner que la mesure a eu lieu plus tard dans l'été, ce qui permet à cette couche de se réchauffer davantage. Le passage rapide d'une eau chaude à une eau froide (thermocline) est observé sous des profondeurs de 15 à 30 m. Sous cette couche, la température varie peu d'une année à l'autre et est semblable aux prévisions de l'étude d'impact.

L'isothermie du réservoir n'était pas atteinte au moment où le profil d'automne a été mesuré (figure 18). D'après les températures enregistrées en continu en aval de la centrale de la Romaine-2, cet état aurait été atteint au début de décembre, la température



diminuant sous 4°C. La température est constante sur la couche superficielle de 25 m. Entre les profondeurs de 25 à 30 m, la température passe de 10,9 à 5,5°C, puis elle varie peu sous de plus grandes profondeurs.

Comme cela a été constaté en 2015 et 2016, tous les profils montrent que les températures varient très peu sous l'élévation 210 m (figure 20) donc à une profondeur de 24 à 32 m, selon les saisons. À ce niveau, la température varie de 3,0°C en hiver à 5,6°C en été ou en automne.

Les profils semblent confirmer que l'évolution de la température de l'eau observée durant l'année 2017 accuse un léger retard, de quelques degrés, par rapport au scénario anticipé, comme cela a été constaté en 2015 et 2016. Les suivis à venir permettront de valider si la tendance se maintient et éventuellement de valider l'influence du réservoir de la Romaine 4.

Figure 16: Profil vertical de la température de l'eau mesurée en hiver dans le réservoir de la Romaine 2 (2017-02-28)

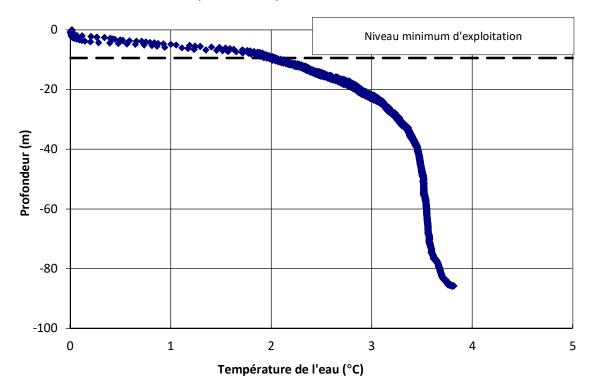




Figure 17 : Profil vertical de la température de l'eau mesurée en été dans le réservoir de la Romaine 2 (2017-08-15)

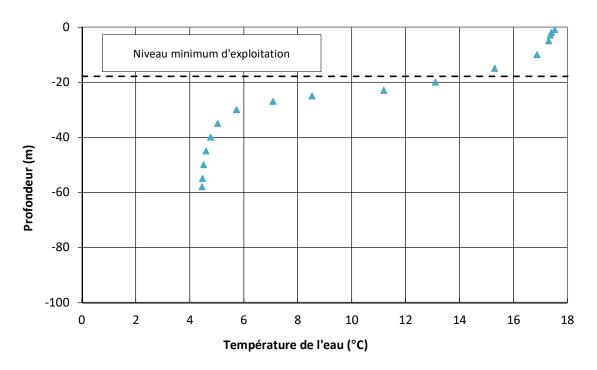


Figure 18 : Profil vertical de la température de l'eau mesurée en automne dans le réservoir de la Romaine 2 (2017-10-18)

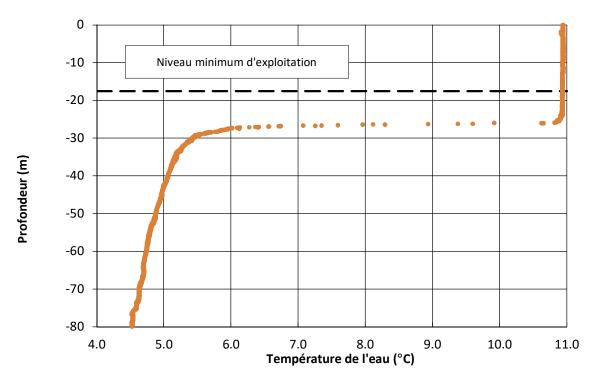
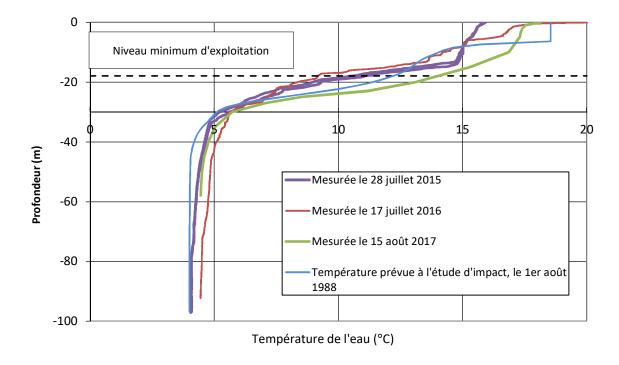


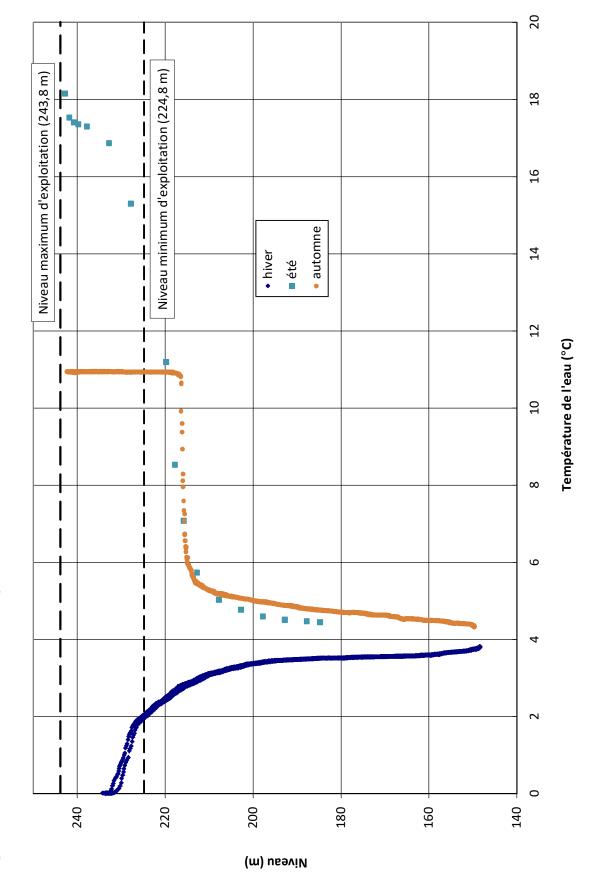


Figure 19 : Comparaison des profils verticaux de températures observées aux étés 2015 à 2017 et prévues à l'étude d'impact





Profils verticaux de la température de l'eau mesurés en 2017 Figure 20 :





5. Conclusion

Ce rapport fait partie du suivi environnemental entrepris dans le cadre du projet du Complexe de la Romaine. Il présente les débits, niveaux et températures de l'eau mesurés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 sur l'ensemble de la zone d'étude aménagée. La période de suivi représente donc la mise en eau du réservoir de la Romaine 3 et le début de l'exploitation de cet aménagement, la seconde année complète d'exploitation de l'aménagement de la Romaine-1 et la troisième année d'exploitation de l'aménagement de la Romaine-2.

Le suivi des débits permet entre autres de valider si les engagements liés au régime de débit réservé et aux modalités d'exploitation sont respectés. Le débit est un intrant essentiel à la compréhension des autres éléments du milieu physique comme le régime des glaces ou le régime sédimentologique ainsi que des milieux biologiques et humains. Le suivi du régime thermique vise à connaître les modifications qui résulteront de l'aménagement des réservoirs et de comparer les observations aux prévisions de l'étude d'impact.

La mise en eau du réservoir de la Romaine 3 a eu lieu entre le 10 mai et le 12 juin et s'est déroulée en deux étapes. Pendant la première étape qui a pris fin le 28 mai, aucun débit réservé n'était assuré dans le tronçon court-circuité par l'aménagement car l'eau n'atteignait pas le seuil de l'évacuateur. Pendant la seconde étape, un débit réservé de 2,2 m³/s devait être assuré. Le débit a varié entre 119 et 424 m³/s. Pendant la mise en eau, le niveau du réservoir est passé de 283,75 m à 365,8 m. Une fois le niveau maximum d'exploitation atteint, le débit déversé à l'évacuateur a toujours dépassé le débit réservé de 2,2 m³/s, jusqu'au 31 décembre. Un retard d'une durée de 2 jours dans l'ajustement des vannettes a entraîné l'abaissement du débit à 2,1 m³/s, le 31 décembre.

Le débit réservé de 2,7 m³/s dans le tronçon court-circuité par la centrale de la Romaine-2 a été respecté intégralement, tout au long de l'année. Tout au long de l'année, l'exploitation de la centrale de la Romaine-1 a assuré le maintien du régime de débit réservé en aval du PK 51 et tous les arrêts de centrale planifiés ont été compensés par un déversement à l'évacuateur de crue. Toutefois, deux arrêts non planifiés sont survenus. Le 3 février, à cause d'une erreur de manœuvre, le débit turbiné a été réduit à 35 m³/s mais parce que la réduction de débit n'a duré que 9 minutes et que le débit avant l'événement dépassait le débit réservé, le niveau d'eau n'est pas descendu sous le niveau qui prévaut au débit réservé de 140 m³/s. Le 23 mai, une panne d'alimentation électrique a provoqué l'arrêt de la centrale à 15h42 et



l'évacuateur n'a pu être ouvert qu'à 16h05. Pour les mêmes raisons que lors de l'arrêt du 3 février, le niveau enregistré au PK 51 et aux stations plus en aval est resté au-dessus du niveau prévalant au débit de 140 m³/s.

Les modalités d'exploitation qui visaient à ne pas augmenter le débit durant les heures d'obscurité (démarrage du 2° groupe turbine-alternateur à la centrale de la Romaine-1) entre le 1° janvier et le 6 juin et entre le 16 novembre et le 31 décembre n'ont pas toujours été respectées car on compte six épisodes où la seconde turbine démarrée avant 6h30 et a été arrêtée avant 17h30. Comme cela était prévu à l'étude d'impact, le débit turbiné a connu des variations fréquentes, mais elles ont parfois dépassé les variations prévues en amplitude, ce qui a provoqué des variations de niveaux d'eau pouvant atteindre près de 1,7 m. Pour la période du 7 juin au 7 juillet, il n'y a pas eu d'augmentations rapides du débit provoqué par des déversements importants, mais il y a eu quelques arrêts/démarrages de groupes. Pour la période de fraie du saumon atlantique, le débit a été augmenté progressivement de 203 m³/s à 505 m³/s. Après le 10 novembre, puisqu'il avait été observé que la fraie était terminée, le débit a varié entre 198 m³/s et 400 m³/s.

Le débit moyen annuel de 353 m³/s enregistré en 2017 dans la zone de l'embouchure a été semblable à la moyenne de 1999 à 2014 qui était de 328 m³/s, mais le débit a été réparti différemment durant l'année, tout comme en 2015 et 2016. Il a été plus élevé en hiver et après la mi-juin et plus bas pendant la période de remplissage du réservoir de la Romaine 3.

Les mesures des températures de l'eau prises à différents endroits sur la rivière ont confirmé l'influence, observée en 2015 et 2016, du réservoir de la Romaine 2 sur la température de l'eau. Durant l'hiver, l'eau dépasse le point de congélation jusqu'à une position variant du PK 34 à 16, selon la température de l'air, alors qu'elles atteignaient le point de congélation partout sur la rivière en conditions naturelles. Le réchauffement de l'eau débute plus tôt au printemps, mais évolue plus lentement qu'en conditions naturelles. Durant la période estivale, les températures enregistrées en aval de la Romaine-1 sont en moyenne de 2,9 à 4,6°C plus froides que celles enregistrées sur la rivière de la Romaine Sud-Est jugée représentative des conditions naturelles. L'eau se refroidit plus lentement à l'automne.

Les mesures du profil vertical des températures de l'eau dans le réservoir de la Romaine 2 confirment la stratification qui avait été observée en 2015 et 2016 et qui s'y établit en hiver et en été. La température moyenne de la couche de surface mesurée en été est de 17°C, ce qui



est semblable à la moyenne à long terme prévue. La température de l'eau soutirée à la centrale dépasse les prévisions durant la période estivale. Tout comme cela a été observé en 2015 et 2016, sous le niveau de l'entrée du canal d'amenée de Romaine-2 (210 m), la température ne varie pratiquement plus et se maintient la plupart du temps entre 3,0°C et 5,6°C.

Les profils semblent confirmer que l'évolution de la température de l'eau observée durant l'année 2017 accuse un léger retard, de quelques degrés, par rapport au scénario anticipé, comme cela a été constaté en 2015 et 2016. Les suivis à venir permettront de valider si la tendance se maintient et éventuellement, valider l'influence du réservoir de la Romaine 4.

Puis, les études en cours sur le suivi de la population du saumon atlantique permettront de répondre aux préoccupations liées aux impacts de ces changements de débits et de températures en aval de la centrale de la Romaine-1.



6. Référence

Hydro-Québec 2007. Complexe de la Romaine. Étude d'impact sur l'environnement. Hydro-Québec Production. 10 volumes.

Hydro-Québec 2008. Complexe de la Romaine. Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement. Hydro-Québec Production. 119 p.

Hydro-Québec 2008. Complexe de la Romaine. Complément de l'étude d'impact sur l'environnement. Hydro-Québec Production. 10 volumes.

Hydro-Québec 2010. *Complexe de la Romaine. Programme de suivi environnemental 2009-2010*. Hydro-Québec Production et Hydro-Québec Équipement. 182 p.

WSP 2016. Complexe de la Romaine. Suivi environnemental 2015 en phase exploitation. *Suivi de la population de saumon atlantique*. Version finale. Rapport de WSP Canada Inc. pour Hydro-Québec Production. 91 pages et annexes.

Hydro-Québec 2016. *Complexe de la Romaine. Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique de la rivière Romaine.* Hydro-Québec Production. Préparé par I. Thériault. 41 p.

Hydro-Québec 2017. Complexe de la Romaine. Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique de la rivière Romaine. Hydro-Québec Production. Préparé par I. Thériault. 49 p. et annexes.

Hydro-Québec 2017. Complexe de la Romaine. Suivi du régime des glaces de la rivière Romaine en aval de la centrale de la Romaine-1. Hiver 2016-2017. Préparé par I. Thériault. 56 p. et annexes.

Hydro-Québec 2018 (à venir). Complexe de la Romaine. Suivi du régime des glaces de la rivière Romaine en aval de la centrale de la Romaine-1. Hiver 2017-2018. Préparé par F. Houdré.

WSP. 2018 (à venir). Complexe de la Romaine. Suivi environnemental 2017 en phase exploitation. Suivi de la population de saumon atlantique. Préparé pour Hydro-Québec. 111 p. et annexes.



WSP. 2017. Complexe de la Romaine. Suivi environnemental 2016 en phase exploitation. Suivi de la population de saumon atlantique. Préparé pour Hydro-Québec Production. 106 pages et annexes. Version finale.

Niveau de confidentialité: Public



ANNEXE

Cumul des températures de l'eau en aval du PK 51



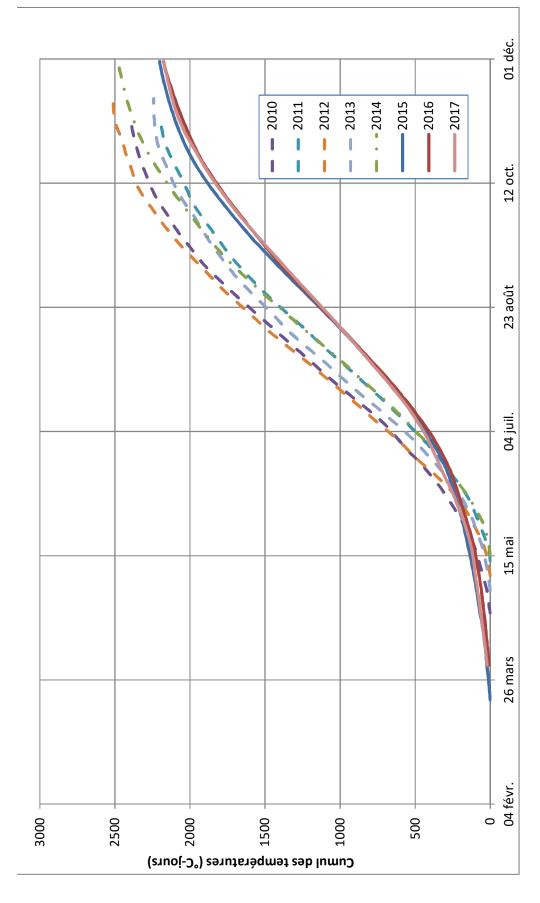


Figure A-1: Cumul des températures de l'eau au PK 46 (Station ROMA0944)

Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique de la rivière Romaine

Annexe : Cumul des températures de l'eau en aval du PK 51



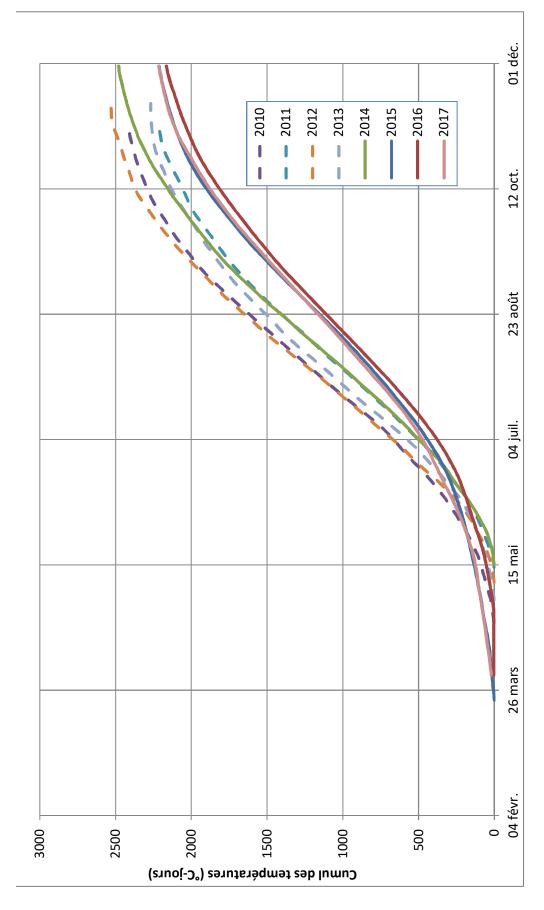


Figure A-2: Cumul des températures de l'eau au PK 34 (Station ROMA0943)



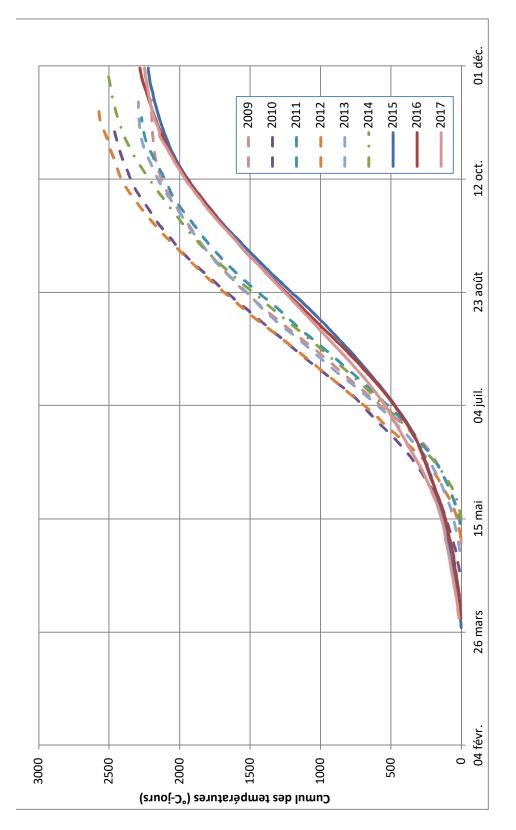


Figure A- 3: Cumul des températures de l'eau au PK 16 (Station ROMA0692)



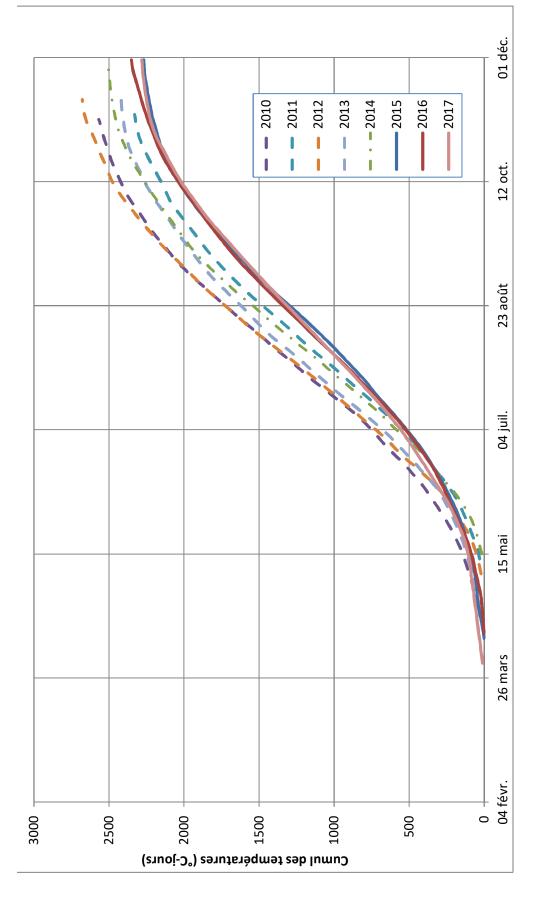


Figure A-4: Cumul des températures de l'eau au PK 5 (Station ROMA0665)

Conception – Aménagement de production; hydraulique et géotechnique Expertise – Ingénierie de production Hydro-Québec Équipement et services partagés Division d'Hydro-Québec

